

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00873

Numéro SIREN : 348 366 535

Nom ou dénomination : HOLY-DIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2022 sous le numéro de dépôt 4106

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		HOLY-DIS SA			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		14-30 RUE DE MANTES Batiment A			92700 COLOMBES		
SIRET		3 4 8 3 6 6 5 3 5 0 0 0 3 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		3 0 0 6 2 0 2 1	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				3		Net	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX	7 557 495	CQ	6 151 958
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	187 362	AG	181 878
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP	144 661	AQ	60 002
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	502 963	AU	292 686
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	62 192	BI	62 192		
TOTAL (II)				BJ	8 454 674	BK	6 686 524
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	2 385	BM	2 385
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	74 543	BW	74 543
		Clients et comptes rattachés (3) *		BX	2 531 167	BY	273 203
		Autres créances (3)		BZ	231 895	CA	231 895
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	3 504	CE
Disponibilités			CF	2 177 612	CG	2 177 612	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	83 914	CI	83 914	
	TOTAL (III)		CJ	5 105 020	CK	275 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	13 559 693	1A	6 962 235
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	62 192	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : HOLY-DIS SA

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement	1 405 537	1 439 955
		Concessions, brevets et droits similaires	5 484	5 484
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions	84 659	99 125
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	210 277	278 811
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	62 192	62 192
<b>TOTAL (II)</b>		<b>1 768 150</b>	<b>1 885 568</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	2 385	4 493
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		1 260
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	74 543	15 832
		Clients et comptes rattachés	2 257 964	1 532 015
		Autres créances	231 895	157 109
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	995	825
Disponibilités		2 177 612	2 077 903	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	83 914	133 570	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 829 308</b>	<b>3 923 006</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>6 597 458</b>	<b>5 808 574</b>	

②

## BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLY-DIS SA			Néant <input type="checkbox"/> *			
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 501 342.)				DA	501 342		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)				DD	50 134		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG		
	Report à nouveau				DH	1 092 688		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>				DI	<b>206 045</b>		
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	<b>TOTAL (I)</b>				DL	<b>1 850 209</b>		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
<b>TOTAL (II)</b>				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	34 500		
	Provisions pour charges				DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>				DR	<b>34 500</b>		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligatoires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	99 356		
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	44 163		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	389 589		
	Dettes fiscales et sociales				DY	2 361 754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	9 678		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	1 808 209		
<b>TOTAL (IV)</b>				EC	<b>4 712 749</b>			
Écart de conversion passif *				<b>TOTAL (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>				EE	<b>6 597 458</b>			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
		- Écart de réévaluation libre			1D			
		- Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	4 615 001		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : **HOLY-DIS SA**

		Exercice N	Exercice N -1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)	501 342	501 342
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	50 134	50 134
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 092 688	956 474
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	206 045	136 213
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
		<b>TOTAL (I)</b>	1 850 209
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
		<b>TOTAL (II)</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	34 500	34 500
	Provisions pour charges		
		<b>TOTAL (III)</b>	34 500
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	99 356	132 718
	Emprunts et dettes financières divers		94 511
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 163	82 519
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 589	299 080
	Dettes fiscales et sociales	2 361 754	1 676 008
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 678	2 274
<b>Compte régu.</b>	Produits constatés d'avance (4)	1 808 209	1 842 799
		<b>TOTAL (IV)</b>	4 712 749
	Écarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	6 597 458	5 808 574
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 615 001	3 966 383
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

③

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLY-DIS SA				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	107 960	FB	4 486	FC	112 446		
	Production vendue	{	Biens *	FD	508 256	FE	75 949	FF	584 205
			Services *	FG	5 452 942	FH	1 338 806	FI	6 791 748
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 069 159	FK	1 419 241	FL	7 488 399		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	667 743		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	139 864		
	Autres produits (1) (11)					FQ	210		
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)</b>						FR	<b>8 296 215</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	81 248		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	1 260		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 011		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	2 107		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	2 369 514		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	148 355		
	Salaires et traitements *					FY	3 230 434		
	Charges sociales (10)					FZ	1 394 181		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *		GA	794 660		
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	100 460		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)					GE	4 687		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)</b>						GF	<b>8 130 916</b>		
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>						GG	<b>165 299</b>		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(1 746)		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 679		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	802		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>						GP	<b>1 735</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 509		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	675		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>						GU	<b>3 184</b>		
<b>2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)</b>						GV	<b>(1 449)</b>		
<b>3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)</b>						GW	<b>163 850</b>		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : HOLY-DIS SA

		Exercice N	Exercice N -1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		112 446	99 863	
	Production vendue	biens	584 205	766 155	
		services	6 791 748	5 921 149	
	Chiffres d'affaires nets		7 488 399	6 787 166	
	Production stockée				
	Production immobilisée		667 743	622 721	
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		139 864	172 578	
	Autres produits (1) (11)		210	2 989	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>		<b>8 296 215</b>	<b>7 585 454</b>		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		81 248	51 543	
	Variation de stock (marchandises )		1 260		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		4 011		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		2 107	(1 099)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		2 369 514	2 170 316	
	Impôts, taxes et versements assimilés		148 355	185 670	
	Salaires et traitements		3 230 434	2 917 338	
	Charges sociales (10)		1 394 181	1 256 251	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	794 660	770 912
			- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	100 460	62 468	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges (12)		4 687	344		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>		<b>8 130 916</b>	<b>7 413 741</b>		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>165 299</b>	<b>171 713</b>		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		(1 746)	(2 804)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		2 679	216 073	
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		802		
<b>Total des produits financiers (V)</b>		<b>1 735</b>	<b>213 268</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		2 509	2 679	
	Intérêts et charges assimilées (6)		675	799	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>		<b>3 184</b>	<b>3 478</b>		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>(1 449)</b>	<b>209 790</b>		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>		<b>163 850</b>	<b>381 504</b>		

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

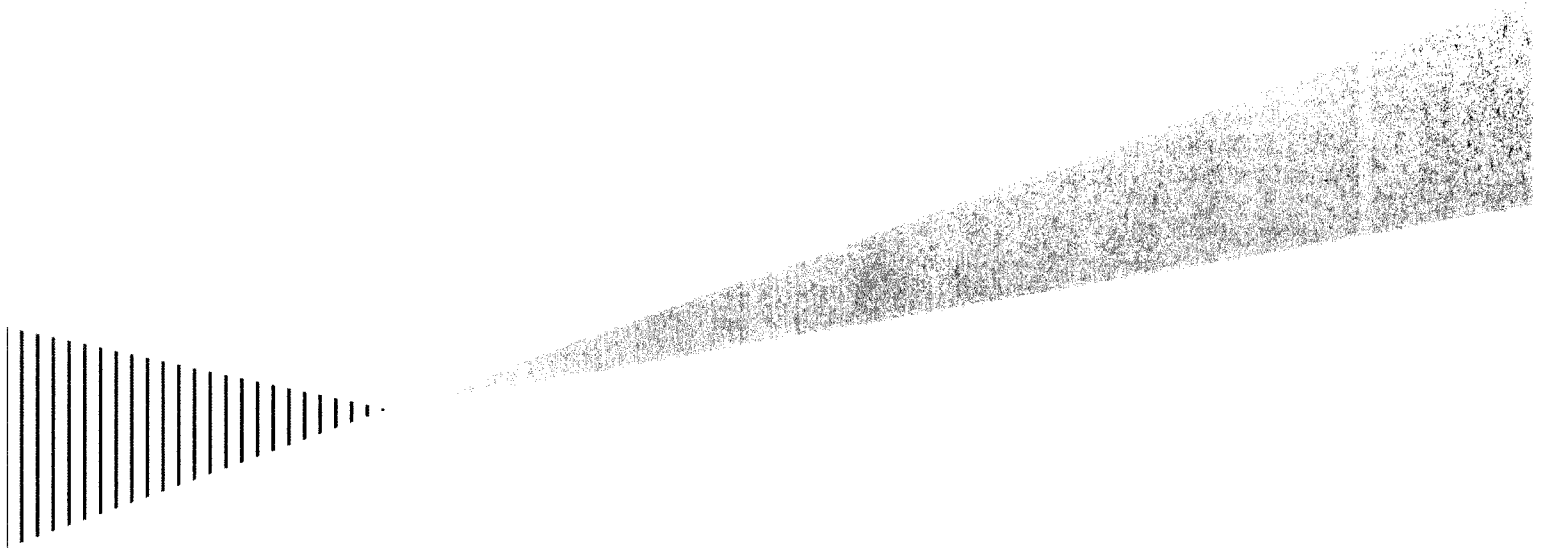
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLY-DIS SA		Néant <input type="checkbox"/> *					
				Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	186 280				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC					
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b> (VII)			HD	186 280				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG					
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b> (VIII)			HH					
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	186 280				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	88 801				
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	55 284				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	8 484 230				
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	8 278 185				
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>				HN	206 045				
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO					
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières	HY					
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G					
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	166 167				
			- Crédit-bail immobilier	HQ					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX					
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC					
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD					
	(9) Dont transfert de charges			A1	137 057				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	7 062
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3					
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4					
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			Facultatives	A6	Obligatoires	A9		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7					
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N					
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
<b>CESSION VOITURES</b>					90 000				
<b>ASSURANCE BPI FRANCE</b>					94 511				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N					
				Charges antérieures	Produits antérieurs				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : HOLY-DIS SA

		Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		825	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	186 280	98 175	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>186 280</b>	<b>99 000</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		79 479	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		214 366	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>293 845</b>	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>186 280</b>	<b>(194 845)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		88 801	49 537	
Impôts sur les bénéfices (X)		55 284	908	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>8 484 230</b>	<b>7 897 722</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>8 278 185</b>	<b>7 761 509</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		<b>206 045</b>	<b>136 213</b>	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	166 167	139 638	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
	(9) Dont transferts de charges	137 057	117 209	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	7 062	7 062	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				



## **Holy-Dis**

Exercice clos le 30 juin 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Holy-Dis

Exercice clos le 30 juin 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Holy-Dis,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holy-Dis relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 novembre 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

ACTIF	2020-2021			2019-2020
	Brut	Amort/prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	7 557 495	6 151 958	1 405 537	1 439 955
Concessions, brevets, licences, logiciels	187 362	181 878	5 484	5 484
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	144 661	60 002	84 659	99 125
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	502 963	292 686	210 277	278 811
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations			0	0
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 192		62 192	62 192
	<b>8 454 673</b>	<b>6 686 524</b>	<b>1 768 149</b>	<b>1 885 568</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 385	0	2 385	4 493
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	0	0	0	1 260
Avances et acomptes versés sur commandes	74 543		74 543	15 832
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 531 167	273 203	2 257 964	1 532 015
Autres créances	231 895	0	231 895	157 109
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	3 504	2 509	995	825
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	2 177 612		2 177 612	2 077 903
<b>Charges constatées d'avance</b>	83 914		83 914	133 570
	<b>5 105 020</b>	<b>275 712</b>	<b>4 829 308</b>	<b>3 923 006</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 559 693</b>	<b>6 962 236</b>	<b>6 597 457</b>	<b>5 808 574</b>

**PASSIF**

	2020-2021	2019-2020
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 501 342 )	501 342	501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Réserves :		
- Réserve légale	50 134	50 134
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres Réserves		
Report à nouveau	1 092 688	956 474
Résultat de l'exercice	206 045	136 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>1 850 209</b>	<b>1 644 164</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	34 500	34 500
Provisions pour charges		
	<b>34 500</b>	<b>34 500</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'ets. de crédit	99 356	132 605
Emprunts et dettes financières		94 624
Avances et acomptes reçus sur commandes	44 163	82 519
Fournisseurs et comptes rattachés	389 589	299 080
Dettes fiscales et sociales	2 361 754	1 676 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 678	2 274
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 808 209	1 842 799
	<b>4 712 749</b>	<b>4 129 910</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 597 458</b>	<b>5 808 574</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	2020-2021	2019-2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	112 446	99 863
Licences	582 905	766 155
Prestations	3 386 281	2 245 454
Maintenance	3 206 138	3 487 466
Frais	200 629	188 229
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>7 488 399</b>	<b>6 787 166</b>
Production stockée		
Production immobilisée	667 743	622 721
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	139 864	172 578
Autres produits	210	2 989
	<b>8 296 216</b>	<b>7 585 454</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	81 248	50 444
Variation de stocks	3 367	
Achat de matières premières et autres approv.	4 011	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 369 514	2 170 316
Impôts, taxes et versements assimilés	148 355	185 670
Salaires et traitements	3 230 434	2 917 338
Charges sociales	1 394 181	1 256 251
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	794 660	770 912
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	100 460	62 468
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges	4 687	344
	<b>8 130 917</b>	<b>7 413 741</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>165 299</b>	<b>171 713</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	-1 746	-2 804
Reprises sur provisions et transfert de charges	2 679	216 073
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	802	
	<b>1 735</b>	<b>213 268</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 509	2 679
Intérêts et charges assimilées	675	799
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>3 184</b>	<b>3 478</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 449</b>	<b>209 790</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>163 850</b>	<b>381 504</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2020-2021	2019-2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		825
Sur opérations en capital	186 280	98 175
Reprises sur provisions charges exceptionnelles		
	<b>186 280</b>	<b>99 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		79 479
Sur opérations en capital		214 366
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>0</b>	<b>293 845</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>186 280</b>	<b>-194 845</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>88 801</b>	<b>49 537</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>55 284</b>	<b>908</b>
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Total des produits</b>	<b>8 484 230</b>	<b>7 897 722</b>
<b>Total des charges</b>	<b>8 278 185</b>	<b>7 761 509</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>206 045</b>	<b>136 213</b>

# ANNEXE COMPTABLE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2021, le total est de 6 597 458 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le résultat est bénéficiaire de 206 045€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 1- Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 La société a entrepris en juillet 2019 la mise en œuvre des procédures concernant le remplacement de notre l'ERP DIVALTO en fonctionnement depuis le 1er juillet 2006.

Cet ERP a été remplacé au 1er juillet 2020 par l'ERP AKUITEO en service SaaS plus moderne et mieux adapté au métier d'éditeur de logiciel et services.

### 1.2 Conséquences de la pandémie de Covid-19

#### 1.2.1 Impacts sur les activités de la société :

La pandémie du Covid-19 et les mesures de confinement décidées, notamment par le gouvernement français, n'ont pas entraîné une diminution de l'activité de la société. Tout en gardant comme priorité la santé et la sécurité des salariés, sous-traitants et clients, tous les métiers de notre société ont maintenu leurs activités et ont mis en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts de la crise sur la rentabilité. En raison de reprise totale de l'activité et le rattrapage des retards subis sur l'exercice 2019-2020 liées à la crise du Covid-19, notre société a pu réaliser une forte croissance, croissance qui était prévue compte tenu de l'entrée en service de nos nouveaux produits.

#### 1.2.2 Autres impacts financiers

Le résultat opérationnel courant n'a pas été affecté par la crise du Covid-19. Nous avons réduit d'une façon générale nos dépenses d'exploitation, les frais de déplacements ainsi que les coûts fixes de personnel (collaborateurs en activité partielle ou non occupés, nets le cas échéant d'indemnités par l'Etat à la suite des mesures prises par la société pour assurer la sécurité des collaborateurs face au risque sanitaire).

#### 1.2.3 Le dispositif chômage partiel

Pendant cette période de nombreuses entreprises ont mis en place des mesures de chômage partiel. À ce titre notre société a sollicité une prise en charge d'une partie des rémunérations de l'activité partielle de nos salariés par l'Etat pour un montant total de 29 571€ et a maintenu les rémunérations nettes de tous nos salariés concernés à hauteur de 100%.

Son traitement comptable s'opère comme suit :

- l'indemnité de chômage partiel versée par l'entreprise à son salarié a été comptabilisée en charge (compte n° 6411000 « Rémunérations du personnel ») ;
- l'allocation reçue de l'Etat sera comptabilisée en déduction de cette charge.

#### 1.2.4 Le prêt garanti par l'Etat (PGE)

Notre société n'a pas fait appel aux prêts garantis par l'Etat.

Exercice clos le 30 Juin 2021

### 1.2.5 Les reports de paiements

Notre société a décidé de ne pas reporter le paiement des acomptes d'impôts sur les sociétés ni les cotisations aux organismes sociaux.

## 2 - Evènements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 01 juillet 2021.

## 3-Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et aux principes fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'activité) et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

### 3.1 Immobilisations incorporelles

#### 3.1.1 Frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des logiciels existants (Planexa & Timesquare) et de moteurs de calcul correspondant aux phases d'analyse organique, programmation, tests, jeux d'essais et documentation du logiciel.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement ne respectant pas ces critères sont constatés en charge.

L'amortissement des coûts de développement activables des produits Windows (Planexa & Tempsia) est réalisé linéairement sur la durée d'utilité de 3 ans, à compter de la date de fin des projets.

Concernant le produit Timesquare, il constitue une application web modulaire, façon « portail », composée d'un socle technique et d'un certain nombre de modules fonctionnels qui vient se greffer sur ce socle (module administratif, module personnel, module dimensionnement, module planification administration). Ce socle a vocation à servir de base à l'ensemble des versions Timesquare qui seront distribuées (il correspond au « standard »

Exercice clos le 30 Juin 2021

Timesquare), et il se pérennisera d'autant plus en fonction des évolutions technologiques et en fonction des développements de modules « satellitaires » attendus par le marché.

Par conséquent, nous estimons que le socle technique a une durée d'utilité de 6 ans, et l'ensemble des modules supplémentaires optionnels à une durée d'utilité de 3 ans.

### 3.1.2 Concessions, brevets et licences

Les concessions, brevets et licences acquises sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur 10 ans.

### 3.1.3 Logiciels

Il s'agit des logiciels acquis qui sont valorisés au coût d'acquisition et, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans.

## 3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens selon les modes et les durées suivants :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Installations générales, Agencements et Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et Informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

## 3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et les titres de participation.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur historique est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond à la valeur probable de réalisation qui peut être calculée en fonction des prévisions de résultats ou de la situation nette de la société.

## 3.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### 3.5 Reconnaissance du revenu

La constatation des revenus est fonction de la nature du produit et du contrat conclu avec le client.

- **Ventes de logiciels et de matériels**

Le produit de la vente de logiciels est comptabilisé dès la livraison de logiciels chez le client.

La vente de matériels est comptabilisée dès la livraison du bien chez le client.

- **Ventes de prestations de services**

La vente de prestations de service est comptabilisée dès sa réalisation chez le client.

La vente de maintenance est facturée annuellement du 1er janvier au 31 décembre, et est proratisée dans les comptes en fonction du principe d'indépendance des exercices.

- **Contrats à exécution successive**

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats de maintenance à exécution successive sont enregistrées en factures à établir.

- **Contrats dont la réalisation se poursuit au-delà de la date de clôture**

Les contrats à long terme traités à forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable,
- le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêt des comptes
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêt des comptes.

Toutefois, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat, risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

### 3.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est comptabilisée selon la méthode des coûts historiques et est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire (valeur du marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.7 Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non-recouvrement.

### 3.8 Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été

comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### 3.9 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en € à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

### 3.10 Provisions inscrites au passif

Les provisions inscrites au passif remplissent les critères exigés par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques font l'objet d'une revue par la Direction Générale et sont provisionnés au cas par cas, en fonction de l'estimation de sorties de ressources probable.

### 3.11 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

### 3.12 Avances, crédits accordés aux membres des organes d'administration

Aucune avance, crédit n'a été accordé durant cet exercice aux organes d'administration.

### 3.13 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en France. Ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation et figurent en engagements hors bilan. Par ailleurs il n'existe pas de traitement pour les pensions, indemnités assimilées et compléments de retraite des dirigeants.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des hypothèses retenues ci-dessous, le montant total des engagements au 30 juin 2021 s'élève à 305 695 € contre 275 556 € au 30 juin 2020.

#### **Paramètres économiques**

Revalorisation des salaires : elle peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous la forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. Les tables retenues sont les suivantes :

- Cadre : Décroissance faible
- Non Cadre : Décroissance faible

Charges sociales patronales : 45 %

Taux de contribution employeur : 50 %

Taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (Obligations corporate AA). Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com). Le taux d'actualisation s'élève à 0.79 % au 30/06/2021.

Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ou de l'accord collectif si ceux-ci sont plus favorables que les indemnités légales. Les tables retenues par catégories sont les suivantes :

Départ volontaire :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)

Mise à la retraite :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)

#### • Paramètres démographiques

Mobilité des actifs : Le taux de turnover ou taux de rotation du personnel représente le rapport entre le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : Turn-over fort
- Non cadre : Turn-over fort

Table de mortalité : La probabilité de survie est déterminée à partir de tables statistiques de mortalité de la population française. Par exemple, la table INSEE indique le nombre de survivants à chaque âge pour 100 000 individus à la naissance en faisant une distinction par sexe. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : INSEE 2021
- Non Cadre : INSEE 2021

Ventilation des départs à la retraite : les taux retenus sont les suivants :

- Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

Âge de départ en retraite

- Cadre : 65 ans.
- Non Cadre : 63 ans.

#### • Statistiques par catégorie

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif</i>	<i>Age moyen</i>	<i>Ancienneté moyenne</i>	<i>Salaire moyen mensuel</i>	<i>Ventilation de l'engagement par catégorie</i>
CADRE	52	40	10	3 255,06	283 212,60
NON CADRE	4	40	14	2 158.50	22 482,46
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>				<b>305 695,06</b>

## 4-Notes sur le Bilan

### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

Exercice clos le 30 Juin 2021

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-21
Frais de recherche et de développement	6 889 752	667 743	0	7 557 495
Autres immobilisations incorporelles	187 362		0	187 362
<b>Total</b>	<b>7 077 115</b>	<b>667 743</b>	<b>0</b>	<b>7 744 858</b>
<b>Amortissements</b>	<b>30-juin-20</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30-juin-21</b>
Frais de recherche et de développement	5 449 797	702 161	0	6 151 958
Autres immobilisations incorporelles	181 878			181 878
<b>Total</b>	<b>5 631 675</b>	<b>702 161</b>	<b>0</b>	<b>6 333 836</b>
<b>Valeur nettes €</b>	<b>1 445 439</b>			<b>1 411 021</b>

Le montant des frais de recherche et innovation retenus pour le calcul du crédit d'impôt recherche et pour le calcul du crédit d'impôt innovation au titre de l'année civile 2020 s'est élevé à 471 475 euros.

#### 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations liées aux constructions sont représentées par les agencements du siège social.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériel informatique et de mobilier de bureaux.

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-21
Installations, agencements, aménagements.	144 661	0	0	144 661
Installations techniques, mat et out. industriels	94 044	0	0	94 044
Matériel de transport	131 797	464	2 327	129 934
Matériel de bureau, mobilier	287 975	17 041	26 032	278 985
<b>Total</b>	<b>658 477</b>	<b>17 505</b>	<b>28 358</b>	<b>647 624</b>
<b>Amortissements</b>	<b>30-juin-20</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30-juin-21</b>
Installations, agencements, aménagements.	45 536	14 466	0	60 002
Installations techniques, mat et out industriels	40 850	7 870	0	48 720
Matériel de transport	10 430	26 085	1 096	35 420
Matériel de bureau, mobilier	183 726	44 079	19 258	208 547
<b>Total</b>	<b>280 541</b>	<b>92 500</b>	<b>20 354</b>	<b>352 688</b>
<b>Valeur nettes €</b>	<b>377 936</b>			<b>294 936</b>

#### 4.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions /Virements	30-juin-21
Participations	0	0	0	0
Dépôts de garantie versés	62 192	0	0	62 192
<b>Total</b>	<b>62 192</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>62 192</b>

Les « Autres immobilisations financières » représentent des dépôts de garantie versés aux bailleurs du siège social et à des fournisseurs.

**4.4 Stocks**

Les stocks font l'objet d'un inventaire périodique. Les stocks de marchandises correspondent aux ventes connexes aux prestations d'implantation de logiciels et s'analysent comme suit :

Mouvements de l'exercice	30-juin-20	Variation	30-juin-21
Stocks de marchandises (Valeur brute)	1 260	-1 260	0
Stocks de fournitures (Valeur brute)	4 493	-2 107	2 385
<b>Total</b>	<b>5 753</b>	<b>-3 367</b>	<b>2 385</b>

**4.5 Créances clients**

€	30-juin-20	30-juin-21
Clients	1 436 840	1 948 649
Clients douteux	194 685	353 872
Factures à établir	76 039	228 646
<b>Total (valeur brute)</b>	<b>1 707 564</b>	<b>2 531 167</b>
Provisions pour dépréciation	175 550	273 203
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>1 532 015</b>	<b>2 257 964</b>

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Mouvements des créances douteuses	30-juin-20	Augmentation	Diminution	30-juin-21
Clients douteux	194 685	213 056	53 869	353 872
Provisions pour dépréciation	175 550	100 460	2 807	273 203

Sur les 2 807 € de diminution des provisions pour dépréciation, 2 807 € ont été finalement réglés par les clients.

**4.6 Autres créances**

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

€	30-juin-20	30-juin-21
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 995	16 031
Personnel avances et acomptes	15 750	36 519
Charges sociales	0	0
Crédit impôt pour dépenses de prospection commerciale	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	20 966	51 528
Crédit d'Impôt Recherche et Innovation	102 081	101 443
Crédit Impôt Compétitivité Entreprise	0	0
Etat	0	26 373
Debiteurs divers	15 318	0
<b>Total</b>	<b>157 109</b>	<b>231 895</b>

Au 30 juin 2021 les autres créances correspondent principalement à des crédits d'impôts, aux avoirs fournisseurs et aux avances sur frais.

Toutes les autres créances ont une échéance à moins d'un an à l'exception de la créance pour Crédit d'impôts

recherche.

#### 4.7 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'1 an
<b>De l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	62 192	27 499	34 693
<b>TOTAL</b>	<b>62 192</b>	<b>27 499</b>	<b>34 693</b>
<b>De l'actif circulant :</b>			
Clients et comptes rattachés	2 531 167	2 531 167	
Fournisseurs débiteurs	74 543	74 543	
Fournisseurs avoirs à recevoir	16 031	16 031	
Personnel et comptes rattachés	36 519	36 519	
Etat, impôts et taxes	179 344	179 344	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL</b>	<b>2 837 605</b>	<b>2 837 605</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	83 914	83 914	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 983 711</b>	<b>2 949 018</b>	<b>34 693</b>

#### 4.8 Emprunts et dettes financières

La société Holy-Dis SA a souscrit en 2012 un contrat d'assurance prospection auprès de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur. La zone géographique garantie comprenne le Brésil. Coface gère, pour le compte et avec la garantie de l'Etat, des garanties publiques pour soutenir les exportations et les investissements réalisés par Holy-Dis. Au global, 95 135.51 € ont été attribués à la société. La société a procédé à la liquidation du dernier exercice d'amortissement qui concernait le dossier d'assurance prospection Brésil, le solde des indemnités provisionnelles de 94 510.83 euros qui nous a été versé antérieurement a été transférés dans les comptes de produits exceptionnelles.

La société a souscrit en 2016 un emprunt auprès de la BNP PARIBAS sur une durée de 9 ans et pour un montant initial de de 85 000 € et en 2017 un emprunt auprès de la Société Générale sur une durée de 5 ans et pour un montant initial de de 180 000 €. Les deux emprunts ont été contractés pour financer les travaux de rénovation de nos locaux. En cours d'exercice notre société a remboursé un montant de 33 288,09 € sur le principal et a réglé 648.54 € d'intérêts.

Au 30 juin 2021 le montant restant dû en principal est de 99 317.13 €.

Mouvements des dettes financières	30-juin-20	Augmentation	Diminution	30-juin-21
Avance de trésorerie	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	132 605		33 288	99 317
Assurance export COFACE	94 511		94 511	0
<b>Total</b>	<b>227 116</b>	<b>0</b>	<b>127 799</b>	<b>99 317</b>

Exercice clos le 30 Juin 2021

**4.9 Fournisseurs et rattachés**

€	30-juin-20	30-juin-21
Fournisseurs	188 200	184 687
Factures non parvenues	110 881	204 902
<b>Total</b>	<b>299 080</b>	<b>389 589</b>

Les factures non parvenues correspondent essentiellement à des factures d'honoraires.  
Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

**4.10 Dettes fiscales et sociales**

€	30-juin-20	30-juin-21
<b>Dettes fiscales :</b>		
TVA	228 002	426 441
Autres impôts et taxes	114 554	172 596
<b>Total</b>	<b>342 556</b>	<b>599 037</b>
<b>Dettes sociales :</b>		
Personnel et comptes rattachés	840 494	1 111 046
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	492 958	651 672
<b>Total</b>	<b>1 333 452</b>	<b>1 762 717</b>
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 676 008</b>	<b>2 361 754</b>

Toutes les dettes fiscales et sociales ont une échéance à moins d'un an.

**4.11 Autres dettes**

€	30-juin-20	30-juin-21
Frais professionnels	2 274	0
Clients - avoirs à établir	0	6 299
IJSS	0	3 025
Divers	0	354
<b>Total</b>	<b>2 274</b>	<b>9 678</b>

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

**4.12 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice**

DETTES	Montant brut	à - d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - Moins de 2 ans à l'origine - Plus de 2 ans à l'origine	99 356	45 770	53 586	
<b>TOTAL</b>	<b>99 356</b>	<b>45 770</b>	<b>53 586</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières diverses : - Moins de 2 ans à l'origine - Plus de 2 ans à l'origine	0	0		
Clients, avances et acomptes	44 163	44 163		
Fournisseurs et comptes rattachés	389 589	389 589		
Dettes fiscales et sociales	2 361 754	2 361 754		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	9 678	9 678		
<b>TOTAL</b>	<b>2 805 184</b>	<b>2 805 184</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits constatés d'avance	1 808 209	1 808 209	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 712 749</b>	<b>4 659 163</b>	<b>53 586</b>	<b>0</b>

Les dettes à long terme représentent les emprunts souscrits auprès des Etablissements de Crédit.

#### 4.13 Produits à recevoir

€	30-juin-20	30-juin-21
Clients – factures à établir	76 039	228 646
Etat	102 081	101 443
<b>Total</b>	<b>178 120</b>	<b>330 089</b>

#### 4.14 Charges à payer

€	30-juin-20	30-juin-21
Intérêts courus sur prêt	113	39
Fournisseurs-factures non parvenues	110 881	204 902
Clients- avoir à établir	0	6 299
Personnel	4 118	32 888
Personnel - salaires 13ème mois	79 143	108 107
Provision congés payés	274 076	327 140
Provision primes	296 500	337 337
Provision commissions	30 550	36 185
Provision RTT	85 558	103 682
Provision CE	20 617	26 688
Personnel - participation des salaires aux résultats de l'entreprise	49 537	138 365
Personnel charges à payer	0	592
Provision Charges	0	0
Charges sociales/provision salaires 13ème mois	37 514	51 243
Charges sociales/CP	123 334	147 213
Charges sociales/primes	133 425	151 802
Charges sociales/RTT	38 501	46 657
Charges sociales/commissions	13 748	16 283
Charges sociales/participation des salaires aux résultats de l'entreprise	9 907	27 668
Etat	70 960	55 536
<b>Total</b>	<b>1 378 482</b>	<b>1 818 626</b>

#### 4.15 Comptes de régularisation passif

€	30-juin-20	30-juin-21
Produits constatés d'avance	1 842 799	1 808 209

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la quote-part non courue des contrats de maintenance liés aux logiciels installés. Tous les produits constatés d'avance ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.16 Comptes de régularisation actif

€	30-juin-20	30-juin-21
Charges d'exploitation constatées d'avance	133 570	83 914

Les charges constatées d'avance proviennent essentiellement de la régularisation de la quote-part des charges d'assurance et de maintenance.

Toutes les charges constatées d'avance ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.17 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les liquidités se présentent ainsi :

€	30-juin-21	Valeur de marché
Autres titres	3 504	995
SICAV FCP	0	0
Comptes à terme	0	0
Comptes à vue	2 177 612	2 177 612
<b>Total</b>	<b>2 181 116</b>	<b>2 178 607</b>

#### 4.18 Provisions inscrites au bilan

€	30-juin-20	Augmentations	Prov. utilisées	Prov. non utilisées	30-juin-21
Provisions pour litiges Prud'hommaux	34 500				34 500
Autres provisions pour risques & charges	0				0
Provisions pour dépréciations sur stocks et en-cours	0				0
Provisions pour dépréciations sur comptes clients	175 550	100 460		2 807	273 203
Provisions pour dépréciations sur VMP	2 679	2 509		2 679	2 509
<b>Total</b>	<b>212 728</b>	<b>102 968</b>	<b>0</b>	<b>5 486</b>	<b>310 211</b>

#### 4.19 Capitaux Propres

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

	Actions
Nombre de titres début exercice	835 570
Titres remboursés au cours de l'exercice	0
Nombre de titres en fin d'exercice	835 570
Valeur nominale	0.6
Montant du Capital en Euros	501 342

Capitaux propres	Ouverture	Mouvements	Clôture
Capital	501 342		501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0		0
Réserve légale	50 134		50 134
Rapport à nouveau	956 474	136 213	1 092 688
Résultat de l'exercice	136 213	69 832	206 045
<b>Total</b>	<b>1 644 164</b>	<b>206 045</b>	<b>1 850 209</b>

Les capitaux propres ont augmenté de 206 045 € par rapport à la clôture au 30 juin 2020.

Exercice clos le 30 Juin 2021

Au cours de l'exercice notre société n'a pas distribué de dividendes.

#### 4.20 Comptes consolidés

Conformément à l'article L.123-16 du code de commerce et à l'article 16 du décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, Holy-Dis SA n'est pas tenu de présenter des comptes consolidés compte tenu de la taille du groupe.

### 5-Notes sur le compte de résultat

#### 5.1. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse par zone géographique et par nature de prestations et ventes :

€	30-juin-20	30-juin-21	% Variations
France	6 129 430	6 069 159	-1,0%
CEE	491 412	1 087 027	121,2%
Etranger	166 325	332 213	99,7%
<b>Total</b>	<b>6 787 166</b>	<b>7 488 399</b>	<b>10,3%</b>

€	30-juin-20	30-juin-21	% Variations
Ventes de marchandises	99 863	112 446	12,6%
Ventes de logiciels	766 155	584 205	-23,7%
Prestations	2 245 454	3 384 981	50,7%
Maintenance	3 487 466	3 206 138	-8,1%
Autres prestations	188 229	200 629	6,6%
<b>Total</b>	<b>6 787 166</b>	<b>7 488 399</b>	<b>10,3%</b>

#### 5.2 Analyse du résultat financier

€	30-juin-21
<b>Produits financiers :</b>	
De participations	0
Autres produits financiers	-1 746
Reprises sur provisions et tranfert de charges (*)	2 679
Différences positives de change	0
Revenus de VMP	802
<b>Total</b>	<b>1 735</b>
<b>Charges financières :</b>	
Dotation aux provisions sur dépréciation des éléments financiers	2 509
Intérêts et charges assimilées	675
Différences négatives de change	
<b>Total</b>	<b>3 184</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 449</b>

**5.3 Analyse du résultat exceptionnel**

€	30-juin-21
<b>Produits exceptionnels :</b>	
Autres produits exceptionnels	0
Sur opération en capital	186 280
Reprises sur provisions charges exceptionnelles	0
<b>Total</b>	<b>186 280</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>	
Pénalités et amendes	0
Mécénat d'entreprise	0
Transactions sociales et commerciales	0
Autres charges exceptionnelles	0
Sur opération en capital (valeur nette comptable des éléments cédés)	
Dotation aux provisions	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>186 280</b>

Les produits exceptionnels sont relatifs au solde concernant la finalisation du contrat d'assurance prospection export de Brésil ainsi que à la cession des immobilisations.

**5.4 Impôt sur les bénéfices****5.4.1 Ventilation de la charge d'impôt**

€	Avant Impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	163 850	55 284	108 566
+ Résultat exceptionnel	186 280		186 280
- Participation des salariés	88 801		88 801
<b>Résultat comptable</b>			<b>206 045</b>

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

**5.4.2 Allègement de la charge fiscale future**

€	Montant
<b>Charges non déductibles temporairement:</b>	
Participation des Salaries et forfait social	106 561
Effort Construction	13 680
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	2 509
<b>Autres actifs:</b>	
Report déficitaire	0
Moins value à long terme	213 710

Le montant net théorique de créance d'impôts sur les sociétés s'élève à 74 975 € et est calculé suivant un taux d'impôt sur les sociétés futur latent de 28.00% et de 19% pour le régime des moins-values à long terme.

### 5.5 Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice s'élèvent à 33 600€.

### 5.6 Nature, montant et traitement des charges transférées

Les charges transférées correspondent principalement aux avantages en nature versés aux salariés.

€	Montant
<b>Nature, montant et traitement des charges</b>	
Avantages en nature versés aux salariés	68 964
Refacturation services	21 558
Indemnités COVID-19	45 202
Autres indemnités	1 333
<b>Total</b>	<b>137 057</b>

## **6. Engagements hors bilan**

### 6.1 Engagements donnés hors bilan

€	30-juin-21
Engagements de crédit-bail (1)	524 159
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	305 695
Autres engagements donnés	0
Effets escomptés non échus	0
<b>Total</b>	<b>829 854</b>

(1) Il s'agit des véhicules de tourisme et matériel informatique.  
 Détail : BNP Paribas (matériel informatique) : 50 150 €  
 Lexus France Financement (5 véhicules) : 356 226 €  
 Toyota France Financement (1 véhicule) : 117 783 €

### 6.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### 6.3 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	50,94
Employés, Techniciens & Agents de maîtrise	4,28
Ouvriers	
Total	55,22

#### **6.4 Liste des filiales et participations**

Néant.

#### **6.5 Crédit d'Impôt Recherche et Innovation**

Le total des investissements de Recherche et Développement réalisés sur l'exercice s'élève à 773 902 €. Ces investissements sont éligibles au titre du Crédit d'Impôt Recherche et Innovation. Pour l'exercice clos au 30 juin 2021, l'effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche et Innovation de 101 443 €.

# ETATS FINANCIERS HOLY-DIS SA

EXERCICE 2020-2021

*Holy* - **Dis**

# COMPTES ANNUELS HOLY-DIS SA

## SOMMAIRE

<b>BILAN .....</b>	<b>4-5</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>6-7</b>
<b>ANNEXE COMPTABLE .....</b>	<b>8-27</b>
<b>1-Faits caractéristiques de l'exercice.....</b>	<b>8-9</b>
<b>2-Evènements post-clôture.....</b>	<b>9</b>
<b>3-Règles et méthodes comptables.....</b>	<b>9-13</b>
<b><u>3.1 Immobilisations incorporelles .....</u></b>	<b>9-12</b>
3.1.1 <i>Frais de Développement .....</i>	<i>9</i>
3.1.2 <i>Concessions, brevets et licences.....</i>	<i>10</i>
3.1.3 <i>Logiciels .....</i>	<i>10</i>
<b><u>3.2 Immobilisations corporelles.....</u></b>	<b>10</b>
<b><u>3.3 Immobilisations financières.....</u></b>	<b>10</b>
<b><u>3.4 Stocks.....</u></b>	<b>10</b>
<b><u>3.5 Reconnaissance du revenu.....</u></b>	<b>11</b>
<b><u>3.6 Valeurs mobilières de placement .....</u></b>	<b>11</b>
<b><u>3.7 Créances .....</u></b>	<b>11</b>
<b><u>3.8 Notion de résultat courant et résultat exceptionnel.....</u></b>	<b>11</b>
<b><u>3.9 Opérations en devises.....</u></b>	<b>12</b>
<b>3.10 Provisions inscrites au passif.....</b>	<b>12</b>
<b>3.11 Rémunération des dirigeants .....</b>	<b>12</b>
<b>3.12 Avances, crédits accordés aux membres des organes d'administration.....</b>	<b>12</b>
<b>3.13 Indemnités de départ à la retraite.....</b>	<b>13</b>
<b>4-Notes sur le Bilan.....</b>	<b>13-21</b>
<b><u>4.1 Immobilisations incorporelles .....</u></b>	<b>13</b>
<b><u>4.2 Immobilisations corporelles.....</u></b>	<b>14</b>
<b><u>4.3 Immobilisations financières.....</u></b>	<b>14</b>
<b><u>4.4 Stocks.....</u></b>	<b>15</b>
<b><u>4.5 Créances clients .....</u></b>	<b>15</b>
<b><u>4.6 Autres créances.....</u></b>	<b>15</b>
<b><u>4.7 Echéance des créances à la clôture de l'exercice .....</u></b>	<b>16</b>

4.8 <b><u>Emprunt et dettes financières</u></b> .....	16
4.9 <b><u>Fournisseurs et rattachés</u></b> .....	17
4.10 <b><u>Dettes fiscales et sociales</u></b> .....	17
4.11 <b><u>Autres dettes</u></b> .....	17
4.12 <b><u>Echéance des dettes à la clôture de l'exercice</u></b> .....	17
4.13 <b><u>Produits à recevoir</u></b> .....	18
4.14 <b><u>Charges à payer</u></b> .....	18
4.15 <b><u>Comptes de régularisation passif</u></b> .....	19
4.16 <b><u>Comptes de régularisation actif</u></b> .....	19
4.17 <b><u>Valeurs mobilières de placement, trésorerie</u></b> .....	19
4.18 <b><u>Provisions inscrites au Bilan</u></b> .....	20
4.19 <b><u>Capitaux propres</u></b> .....	20
4.20 <b><u>Comptes consolidés</u></b> .....	21
<b>5-Notes sur le compte de résultat</b> .....	21-23
5.1 <b><u>Chiffre d'Affaires</u></b> .....	21
5.2 <b><u>Analyse du résultat financier</u></b> .....	21
5.3 <b><u>Analyse du résultat exceptionnel</u></b> .....	22
5.4 <b><u>Impôts sur les bénéfices et allègement de la charge fiscale future</u></b> .....	22
5.4.1 <i>Ventilation de la charge d'impôt</i> .....	22
5.4.2 <i>Allègement de la charge fiscale future</i> .....	22
5.5 <b><u>Honoraires aux Commissaires aux comptes</u></b> .....	23
5.6 <b><u>Nature, montant et traitement des charges transférées</u></b> .....	23
<b>6-Autres informations</b> .....	23-24
6.1 <b><u>Engagements donnés hors Bilan</u></b> .....	23
6.2 <b><u>Dettes garanties par des sûretés réelles</u></b> .....	24
6.3 <b><u>Effectif</u></b> .....	24
6.4 <b><u>Liste des filiales et des participations</u></b> .....	24
6.5 <b><u>Crédit d'Impôt Recherche et Innovation</u></b> .....	24
<b>Informations concernant les entreprises liées</b> .....	25
<b>Tableau de variation des flux de trésorerie</b> .....	26
<b>Résultat &amp; autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices</b> ...	27

**ACTIF**

	2020-2021			2019-2020
	Brut	Amort prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	7 557 495	6 151 958	1 405 537	1 439 955
Concessions, brevets, licences, logiciels	187 362	181 878	5 484	5 484
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	144 661	60 002	84 659	99 125
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	502 963	292 686	210 277	278 811
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations			0	0
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 192		62 192	62 192
	<b>8 454 673</b>	<b>6 686 524</b>	<b>1 768 149</b>	<b>1 885 568</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 385	0	2 385	4 493
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	0	0	0	1 260
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>74 543</b>		<b>74 543</b>	<b>15 832</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 531 167	273 203	2 257 964	1 532 015
Autres créances	231 895	0	231 895	157 109
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	3 504	2 509	995	825
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	<b>2 177 612</b>		<b>2 177 612</b>	<b>2 077 903</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>83 914</b>		<b>83 914</b>	<b>133 570</b>
	<b>5 105 020</b>	<b>275 712</b>	<b>4 829 308</b>	<b>3 923 006</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 559 693</b>	<b>6 962 236</b>	<b>6 597 457</b>	<b>5 808 574</b>

<b>PASSIF</b>	2020-2021	2019-2020
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 501 342 )	501 342	501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Réserves :		
- Réserve légale	50 134	50 134
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres Réserves		
Report à nouveau	1 092 688	956 474
Résultat de l'exercice	206 045	136 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>1 850 209</b>	<b>1 644 164</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	34 500	34 500
Provisions pour charges		
	<b>34 500</b>	<b>34 500</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'ets. de crédit	99 356	132 605
Emprunts et dettes financières		94 624
Avances et acomptes reçus sur commandes	44 163	82 519
Fournisseurs et comptes rattachés	389 589	299 080
Dettes fiscales et sociales	2 361 754	1 676 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 678	2 274
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 808 209	1 842 799
	<b>4 712 749</b>	<b>4 129 910</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 597 458</b>	<b>5 808 574</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	2020-2021	2019-2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	112 446	99 863
Licences	582 905	766 155
Prestations	3 386 281	2 245 454
Maintenance	3 206 138	3 487 466
Frais	200 629	188 229
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>7 488 399</b>	<b>6 787 166</b>
Production stockée		
Production immobilisée	667 743	622 721
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	139 864	172 578
Autres produits	210	2 989
	<b>8 296 216</b>	<b>7 585 454</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	81 248	50 444
Variation de stocks	3 367	
Achat de matières premières et autres approv.	4 011	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 369 514	2 170 316
Impôts, taxes et versements assimilés	148 355	185 670
Salaires et traitements	3 230 434	2 917 338
Charges sociales	1 394 181	1 256 251
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	794 660	770 912
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	100 460	62 468
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges	4 687	344
	<b>8 130 917</b>	<b>7 413 741</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>165 299</b>	<b>171 713</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	-1 746	-2 804
Reprises sur provisions et tranfert de charges	2 679	216 073
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	802	
	<b>1 735</b>	<b>213 268</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 509	2 679
Intérêts et charges assimilées	675	799
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>3 184</b>	<b>3 478</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 449</b>	<b>209 790</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>163 850</b>	<b>381 504</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2020-2021	2019-2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		825
Sur opérations en capital	186 280	98 175
Reprises sur provisions charges exceptionnelles		
	<b>186 280</b>	<b>99 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		79 479
Sur opérations en capital		214 366
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>0</b>	<b>293 845</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>186 280</b>	<b>-194 845</b>
Participation des salariés aux résultats	88 801	49 537
Impôts sur les bénéfices	55 284	908
Crédit d'impôt		
<b>Total des produits</b>	<b>8 484 230</b>	<b>7 897 722</b>
<b>Total des charges</b>	<b>8 278 185</b>	<b>7 761 509</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>206 045</b>	<b>136 213</b>

# ANNEXE COMPTABLE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2021, le total est de 6 597 458 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le résultat est bénéficiaire de 206 045€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 1- Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 La société a entrepris en juillet 2019 la mise en œuvre des procédures concernant le remplacement de notre l'ERP DIVALTO en fonctionnement depuis le 1er juillet 2006.

Cet ERP a été remplacé au 1er juillet 2020 par l'ERP AKUITEO en service SaaS plus moderne et mieux adapté au métier d'éditeur de logiciel et services.

### 1.2 Conséquences de la pandémie de Covid-19

#### 1.2.1 Impacts sur les activités de la société :

La pandémie du Covid-19 et les mesures de confinement décidées, notamment par le gouvernement français, n'ont pas entraîné une diminution de l'activité de la société. Tout en gardant comme priorité la santé et la sécurité des salariés, sous-traitants et clients, tous les métiers de notre société ont maintenu leurs activités et ont mis en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts de la crise sur la rentabilité. En raison de reprise totale de l'activité et le rattrapage des retards subis sur l'exercice 2019-2020 liées à la crise du Covid-19, notre société a pu réaliser une forte croissance, croissance qui était prévue compte tenu de l'entrée en service de nos nouveaux produits.

#### 1.2.2 Autres impacts financiers

Le résultat opérationnel courant n'a pas été affecté par la crise du Covid-19. Nous avons réduit d'une façon générale nos dépenses d'exploitation, les frais de déplacements ainsi que les coûts fixes de personnel (collaborateurs en activité partielle ou non occupés, nets le cas échéant d'indemnités par l'Etat à la suite des mesures prises par la société pour assurer la sécurité des collaborateurs face au risque sanitaire).

#### 1.2.3 Le dispositif chômage partiel

Pendant cette période de nombreuses entreprises ont mis en place des mesures de chômage partiel. À ce titre notre société a sollicité une prise en charge d'une partie des rémunérations de l'activité partielle de nos salariés par l'Etat pour un montant total de 29 571€ et a maintenu les rémunérations nettes de tous nos salariés concernés à hauteur de 100%.

Son traitement comptable s'opère comme suit :

- l'indemnité de chômage partiel versée par l'entreprise à son salarié a été comptabilisée en charge (compte n° 6411000 « Rémunérations du personnel»);
- l'allocation reçue de l'Etat sera comptabilisée en déduction de cette charge.

#### 1.2.4 Le prêt garanti par l'Etat (PGE)

Notre société n'a pas fait appel aux prêts garantis par l'Etat.

### 1.2.5 Les reports de paiements

Notre société a décidé de ne pas reporter le paiement des acomptes d'impôts sur les sociétés ni les cotisations aux organismes sociaux.

## 2 - Evènements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 01 juillet 2021.

## 3-Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et aux principes fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'activité) et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

### 3.1 Immobilisations incorporelles

#### 3.1.1 *Frais de développement*

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des logiciels existants (Planexa & Timesquare) et de moteurs de calcul correspondant aux phases d'analyse organique, programmation, tests, jeux d'essais et documentation du logiciel.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement ne respectant pas ces critères sont constatés en charge.

L'amortissement des coûts de développement activables des produits Windows (Planexa & Tempsia) est réalisé linéairement sur la durée d'utilité de 3 ans, à compter de la date de fin des projets.

Concernant le produit Timesquare, il constitue une application web modulaire, façon « portail », composée d'un socle technique et d'un certain nombre de modules fonctionnels qui vient se greffer sur ce socle (module administratif, module personnel, module dimensionnement, module planification administration). Ce socle a vocation à servir de base à l'ensemble des versions Timesquare qui seront distribuées (il correspond au « standard »

Timesquare), et il se pérennisera d'autant plus en fonction des évolutions technologiques et en fonction des développements de modules « satellitaires » attendus par le marché.

Par conséquent, nous estimons que le socle technique a une durée d'utilité de 6 ans, et l'ensemble des modules supplémentaires optionnels à une durée d'utilité de 3 ans.

### 3.1.2 Concessions, brevets et licences

Les concessions, brevets et licences acquises sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur 10 ans.

### 3.1.3 Logiciels

Il s'agit des logiciels acquis qui sont valorisés au coût d'acquisition et, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans.

## 3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens selon les modes et les durées suivants :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Installations générales, Agencements et Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et Informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

## 3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et les titres de participation.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur historique est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond à la valeur probable de réalisation qui peut être calculée en fonction des prévisions de résultats ou de la situation nette de la société.

## 3.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### 3.5 Reconnaissance du revenu

La constatation des revenus est fonction de la nature du produit et du contrat conclu avec le client.

- **Ventes de logiciels et de matériels**

Le produit de la vente de logiciels est comptabilisé dès la livraison de logiciels chez le client.

La vente de matériels est comptabilisée dès la livraison du bien chez le client.

- **Ventes de prestations de services**

La vente de prestations de service est comptabilisée dès sa réalisation chez le client.

La vente de maintenance est facturée annuellement du 1er janvier au 31 décembre, et est proratisée dans les comptes en fonction du principe d'indépendance des exercices.

- **Contrats à exécution successive**

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats de maintenance à exécution successive sont enregistrées en factures à établir.

- **Contrats dont la réalisation se poursuit au-delà de la date de clôture**

Les contrats à long terme traités à forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable,
- le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêté des comptes.

Toutefois, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat, risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

### 3.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est comptabilisée selon la méthode des coûts historiques et est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire (valeur du marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.7 Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non-recouvrement.

### 3.8 Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été

comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### 3.9 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en € à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

### 3.10 Provisions inscrites au passif

Les provisions inscrites au passif remplissent les critères exigés par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques font l'objet d'une revue par la Direction Générale et sont provisionnés au cas par cas, en fonction de l'estimation de sorties de ressources probable.

### 3.11 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

### 3.12 Avances, crédits accordés aux membres des organes d'administration

Aucune avance, crédit n'a été accordé durant cet exercice aux organes d'administration.

### 3.13 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en France. Ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation et figurent en engagements hors bilan. Par ailleurs il n'existe pas de traitement pour les pensions, indemnités assimilées et compléments de retraite des dirigeants.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des hypothèses retenues ci-dessous, le montant total des engagements au 30 juin 2021 s'élève à 305 695 € contre 275 556 € au 30 juin 2020.

#### **Paramètres économiques**

Revalorisation des salaires : elle peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous la forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. Les tables retenues sont les suivantes :

- Cadre : Décroissance faible
- Non Cadre : Décroissance faible

Charges sociales patronales : 45 %

Taux de contribution employeur : 50 %

Taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (Obligations corporate AA). Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com). Le taux d'actualisation s'élève à 0.79 % au 30/06/2021.

Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ou de l'accord collectif si ceux-ci sont plus favorables que les indemnités légales. Les tables retenues par catégories sont les suivantes :

Départ volontaire :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)

Mise à la retraite :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)

#### • Paramètres démographiques

Mobilité des actifs : Le taux de turnover ou taux de rotation du personnel représente le rapport entre le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : Turn-over fort
- Non cadre : Turn-over fort

Table de mortalité : La probabilité de survie est déterminée à partir de tables statistiques de mortalité de la population française. Par exemple, la table INSEE indique le nombre de survivants à chaque âge pour 100 000 individus à la naissance en faisant une distinction par sexe. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : INSEE 2021
- Non Cadre : INSEE 2021

Ventilation des départs à la retraite : les taux retenus sont les suivants :

- Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

Âge de départ en retraite

- Cadre : 65 ans.
- Non Cadre : 63 ans.

#### • Statistiques par catégorie

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif</i>	<i>Age moyen</i>	<i>Ancienneté moyenne</i>	<i>Salaire moyen mensuel</i>	<i>Ventilation de l'engagement par catégorie</i>
CADRE	52	40	10	3 255,06	283 212,60
NON CADRE	4	40	14	2 158,50	22 482,46
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>				<b>305 695,06</b>

## 4-Notes sur le Bilan

### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-21
Frais de recherche et de développement	6 889 752	667 743	0	7 557 495
Autres immobilisations incorporelles	187 362		0	187 362
<b>Total</b>	<b>7 077 115</b>	<b>667 743</b>	<b>0</b>	<b>7 744 858</b>
Amortissements	30-juin-20	Augmentations	Diminutions	30-juin-21
Frais de recherche et de développement	5 449 797	702 161	0	6 151 958
Autres immobilisations incorporelles	181 878			181 878
<b>Total</b>	<b>5 631 675</b>	<b>702 161</b>	<b>0</b>	<b>6 333 836</b>
<b>Valeur nettes €</b>	<b>1 445 439</b>			<b>1 411 021</b>

Le montant des frais de recherche et innovation retenus pour le calcul du crédit d'impôt recherche et pour le calcul du crédit d'impôt innovation au titre de l'année civile 2020 s'est élevé à 471 475 euros.

#### 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations liées aux constructions sont représentées par les agencements du siège social.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériel informatique et de mobilier de bureaux.

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-21
Installations, agencements, aménagements.	144 661	0	0	144 661
Installations techniques, mat et out. industriels	94 044	0	0	94 044
Matériel de transport	131 797	464	2 327	129 934
Matériel de bureau, mobilier	287 975	17 041	26 032	278 985
<b>Total</b>	<b>658 477</b>	<b>17 505</b>	<b>28 358</b>	<b>647 624</b>
Amortissements	30-juin-20	Augmentations	Diminutions	30-juin-21
Installations, agencements, aménagements.	45 536	14 466	0	60 002
Installations techniques, mat et out industriels	40 850	7 870	0	48 720
Matériel de transport	10 430	26 085	1 096	35 420
Matériel de bureau, mobilier	183 726	44 079	19 258	208 547
<b>Total</b>	<b>280 541</b>	<b>92 500</b>	<b>20 354</b>	<b>352 688</b>
<b>Valeur nettes €</b>	<b>377 936</b>			<b>294 936</b>

#### 4.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes €	30-juin-20	Acquisitions	Cessions / Virements	30-juin-21
Participations	0	0	0	0
Dépôts de garantie versés	62 192	0	0	62 192
<b>Total</b>	<b>62 192</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>62 192</b>

Les « Autres immobilisations financières » représentent des dépôts de garantie versés aux bailleurs du siège social et à des fournisseurs.

**4.4 Stocks**

Les stocks font l'objet d'un inventaire périodique. Les stocks de marchandises correspondent aux ventes connexes aux prestations d'implantation de logiciels et s'analysent comme suit :

Mouvements de l'exercice	30-juin-20	Variation	30-juin-21
Stocks de marchandises (Valeur brute)	1 260	-1 260	0
Stocks de fournitures (Valeur brute)	4 493	-2 107	2 385
<b>Total</b>	<b>5 753</b>	<b>-3 367</b>	<b>2 385</b>

**4.5 Créances clients**

€	30-juin-20	30-juin-21
Clients	1 436 840	1 948 649
Clients douteux	194 685	353 872
Factures à établir	76 039	228 646
<b>Total (valeur brute)</b>	<b>1 707 564</b>	<b>2 531 167</b>
Provisions pour dépréciation	175 550	273 203
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>1 532 015</b>	<b>2 257 964</b>

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Mouvements des créances douteuses	30-juin-20	Augmentation	Diminution	30-juin-21
Clients douteux	194 685	213 056	53 869	353 872
Provisions pour dépréciation	175 550	100 460	2 807	273 203

Sur les 2 807 € de diminution des provisions pour dépréciation, 2 807 € ont été finalement réglés par les clients.

**4.6 Autres créances**

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

€	30-juin-20	30-juin-21
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 995	16 031
Personnel avances et acomptes	15 750	36 519
Charges sociales	0	0
Crédit impôt pour dépenses de prospection commerciale	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	20 966	51 528
Crédit d'Impôt Recherche et Innovation	102 081	101 443
Crédit Impôt Compétitivité Entreprise	0	0
Etat	0	26 373
Debiteurs divres	15 318	0
<b>Total</b>	<b>157 109</b>	<b>231 895</b>

Au 30 juin 2021 les autres créances correspondent principalement à des crédits d'impôts, aux avoirs fournisseurs et aux avances sur frais.

Toutes les autres créances ont une échéance à moins d'un an à l'exception de la créance pour Crédit d'impôts

recherche.

#### 4.7 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'1 an
<b>De l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	62 192	27 499	34 693
<b>TOTAL</b>	<b>62 192</b>	<b>27 499</b>	<b>34 693</b>
<b>De l'actif circulant :</b>			
Clients et comptes rattachés	2 531 167	2 531 167	
Fournisseurs débiteurs	74 543	74 543	
Fournisseurs avoirs à recevoir	16 031	16 031	
Personnel et comptes rattachés	36 519	36 519	
Etat, impôts et taxes	179 344	179 344	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL</b>	<b>2 837 605</b>	<b>2 837 605</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	83 914	83 914	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 983 711</b>	<b>2 949 018</b>	<b>34 693</b>

#### 4.8 Emprunts et dettes financières

La société Holy-Dis SA a souscrit en 2012 un contrat d'assurance prospection auprès de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur. La zone géographique garantie comprend le Brésil. Coface gère, pour le compte et avec la garantie de l'Etat, des garanties publiques pour soutenir les exportations et les investissements réalisés par Holy-Dis. Au global, 95 135.51 € ont été attribués à la société. La société a procédé à la liquidation du dernier exercice d'amortissement qui concernait le dossier d'assurance prospection Brésil, le solde des indemnités provisionnelles de 94 510.83 euros qui nous a été versé antérieurement a été transférés dans les comptes de produits exceptionnelles.

La société a souscrit en 2016 un emprunt auprès de la BNP PARIBAS sur une durée de 9 ans et pour un montant initial de de 85 000 € et en 2017 un emprunt auprès de la Société Générale sur une durée de 5 ans et pour un montant initial de de 180 000 €. Les deux emprunts ont été contractés pour financer les travaux de rénovation de nos locaux. En cours d'exercice notre société a remboursé un montant de 33 288,09 € sur le principal et a réglé 648.54 € d'intérêts.

Au 30 juin 2021 le montant restant dû en principal est de 99 317.13 €.

Mouvements des dettes financières	30-juin-20	Augmentation	Diminution	30-juin-21
Avance de trésorerie	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	132 605		33 288	99 317
Assurance export COFACE	94 511		94 511	0
<b>Total</b>	<b>227 116</b>	<b>0</b>	<b>127 799</b>	<b>99 317</b>

**4.9 Fournisseurs et rattachés**

€	30-juin-20	30-juin-21
Fournisseurs	188 200	184 687
Factures non parvenues	110 881	204 902
<b>Total</b>	<b>299 080</b>	<b>389 589</b>

Les factures non parvenues correspondent essentiellement à des factures d'honoraires.

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

**4.10 Dettes fiscales et sociales**

€	30-juin-20	30-juin-21
<b>Dettes fiscales :</b>		
TVA	228 002	426 441
Autres impôts et taxes	114 554	172 596
<b>Total</b>	<b>342 556</b>	<b>599 037</b>
<b>Dettes sociales :</b>		
Personnel et comptes rattachés	840 494	1 111 046
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	492 958	651 672
<b>Total</b>	<b>1 333 452</b>	<b>1 762 717</b>
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 676 008</b>	<b>2 361 754</b>

Toutes les dettes fiscales et sociales ont une échéance à moins d'un an.

**4.11 Autres dettes**

€	30-juin-20	30-juin-21
Frais professionnels	2 274	0
Clients - avoirs à établir	0	6 299
IJSS	0	3 025
Divers	0	354
<b>Total</b>	<b>2 274</b>	<b>9 678</b>

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

**4.12 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice**

DETTES	Montant brut	à - d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- Moins de 2 ans à l'origine				
- Plus de 2 ans à l'origine	99 356	45 770	53 586	
<b>TOTAL</b>	<b>99 356</b>	<b>45 770</b>	<b>53 586</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières diverses :				
- Moins de 2 ans à l'origine				
- Plus de 2 ans à l'origine	0	0		
Clients, avances et acomptes	44 163	44 163		
Fournisseurs et comptes rattachés	389 589	389 589		
Dettes fiscales et sociales	2 361 754	2 361 754		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	9 678	9 678		
<b>TOTAL</b>	<b>2 805 184</b>	<b>2 805 184</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits constatés d'avance	1 808 209	1 808 209	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 712 749</b>	<b>4 659 163</b>	<b>53 586</b>	<b>0</b>

Les dettes à long terme représentent les emprunts souscrits auprès des Etablissements de Crédit.

#### 4.13 Produits à recevoir

€	30-juin-20	30-juin-21
Clients – factures à établir	76 039	228 646
Etat	102 081	101 443
<b>Total</b>	<b>178 120</b>	<b>330 089</b>

#### 4.14 Charges à payer

€	30-juin-20	30-juin-21
Intérêts courus sur prêt	113	39
Fournisseurs-factures non parvenues	110 881	204 902
Clients- avoir à établir	0	6 299
Personnel	4 118	32 888
Personnel - salaires 13ème mois	79 143	108 107
Provision congés payés	274 076	327 140
Provision primes	296 500	337 337
Provision commissions	30 550	36 185
Provision RTT	85 558	103 682
Provision CE	20 617	26 688
Personnel - participation des salariés aux résultats de l'entreprise	49 537	138 365
Personnel charges à payer	0	592
Provision Charges	0	0
Charges sociales/provision salaires 13ème mois	37 514	51 243
Charges sociales/CP	123 334	147 213
Charges sociales/primes	133 425	151 802
Charges sociales/RTT	38 501	46 657
Charges sociales/commissions	13 748	16 283
Charges sociales/participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 907	27 668
Etat	70 960	55 536
<b>Total</b>	<b>1 378 482</b>	<b>1 818 626</b>

#### 4.15 Comptes de régularisation passif

€	30-juin-20	30-juin-21
Produits constatés d'avance	1 842 799	1 808 209

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la quote-part non courue des contrats de maintenance liés aux logiciels installés. Tous les produits constatés d'avance ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.16 Comptes de régularisation actif

€	30-juin-20	30-juin-21
Charges d'exploitation constatées d'avance	133 570	83 914

Les charges constatées d'avance proviennent essentiellement de la régularisation de la quote-part des charges d'assurance et de maintenance.

Toutes les charges constatées d'avance ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.17 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les liquidités se présentent ainsi :

€	30-juin-21	Valeur de marché
Autres titres	3 504	995
SICAV FCP	0	0
Comptes à terme	0	0
Comptes à vue	2 177 612	2 177 612
<b>Total</b>	<b>2 181 116</b>	<b>2 178 607</b>

#### 4.18 Provisions inscrites au bilan

€	30-juin-20	Augmentations	Prov. utilisées	Prov. non utilisées	30-juin-21
Provisions pour litiges Prud'hommaux	34 500				34 500
Autres provisions pour risques & charges	0				0
Provisions pour dépréciations sur stocks et en-cours	0				0
Provisions pour dépréciations sur comptes clients	175 550	100 460		2 807	273 203
Provisions pour dépréciations sur VMP	2 679	2 509		2 679	2 509
<b>Total</b>	<b>212 728</b>	<b>102 968</b>	<b>0</b>	<b>5 486</b>	<b>310 211</b>

#### 4.19 Capitaux Propres

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

	Actions
Nombre de titres début exercice	835 570
Titres remboursés au cours de l'exercice	0
Nombre de titres en fin d'exercice	835 570
Valeur nominale	0.6
Montant du Capital en Euros	501 342

Capitaux propres	Ouverture	Mouvements	Clôture
Capital	501 342		501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0		0
Réserve légale	50 134		50 134
Rapport à nouveau	956 474	136 213	1 092 688
Résultat de l'exercice	136 213	69 832	206 045
<b>Total</b>	<b>1 644 164</b>	<b>206 045</b>	<b>1 850 209</b>

Les capitaux propres ont augmenté de 206 045 € par rapport à la clôture au 30 juin 2020.

Au cours de l'exercice notre société n'a pas distribué de dividendes.

#### 4.20 Comptes consolidés

Conformément à l'article L.123-16 du code de commerce et à l'article 16 du décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, Holy-Dis SA n'est pas tenu de présenter des comptes consolidés compte tenu de la taille du groupe.

### 5-Notes sur le compte de résultat

#### 5.1. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse par zone géographique et par nature de prestations et ventes :

€	30-juin-20	30-juin-21	% Variations
France	6 129 430	6 069 159	-1,0%
CEE	491 412	1 087 027	121,2%
Etranger	166 325	332 213	99,7%
<b>Total</b>	<b>6 787 166</b>	<b>7 488 399</b>	<b>10,3%</b>

€	30-juin-20	30-juin-21	% Variations
Ventes de marchandises	99 863	112 446	12,6%
Ventes de logiciels	766 155	584 205	-23,7%
Prestations	2 245 454	3 384 981	50,7%
Maintenance	3 487 466	3 206 138	-8,1%
Autres prestations	188 229	200 629	6,6%
<b>Total</b>	<b>6 787 166</b>	<b>7 488 399</b>	<b>10,3%</b>

#### 5.2 Analyse du résultat financier

€	30-juin-21
<b>Produits financiers :</b>	
De participations	0
Autres produits financiers	-1 746
Reprises sur provisions et transfert de charges (*)	2 679
Différences positives de change	0
Revenus de VMP	802
<b>Total</b>	<b>1 735</b>
<b>Charges financières :</b>	
Dotation aux provisions sur dépréciation des éléments financiers	2 509
Intérêts et charges assimilées	675
Différences négatives de change	
<b>Total</b>	<b>3 184</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 449</b>

**5.3 Analyse du résultat exceptionnel**

€	30-juin-21
<b>Produits exceptionnels :</b>	
Autres produits exceptionnels	0
Sur opération en capital	186 280
Reprises sur provisions charges exceptionnelles	0
<b>Total</b>	<b>186 280</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>	
Pénalités et amendes	0
Mécénat d'entreprise	0
Transactions sociales et commerciales	0
Autres charges exceptionnelles	0
Sur opération en capital (valeur nette comptable des éléments cédés)	
Dotations aux provisions	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>186 280</b>

Les produits exceptionnels sont relatifs au solde concernant la finalisation du contrat d'assurance prospection export de Brésil ainsi que à la cession des immobilisations.

**5.4 Impôt sur les bénéfices****5.4.1 Ventilation de la charge d'impôt**

€	Avant Impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	163 850	55 284	108 566
+ Résultat exceptionnel	186 280		186 280
- Participation des salariés	88 801		88 801
<b>Résultat comptable</b>			<b>206 045</b>

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

**5.4.2 Allègement de la charge fiscale future**

€	Montant
<b>Charges non déductibles temporairement:</b>	
Participation des Salaries et forfait social	106 561
Effort Construction	13 680
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	2 509
<b>Autres actifs:</b>	
Report déficitaire	0
Moins value à long terme	213 710

Le montant net théorique de créance d'impôts sur les sociétés s'élève à 74 975 € et est calculé suivant un taux d'impôt sur les sociétés futur latent de 28.00% et de 19% pour le régime des moins-values à long terme.

### 5.5 Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice s'élèvent à 33 600€.

### 5.6 Nature, montant et traitement des charges transférées

Les charges transférées correspondent principalement aux avantages en nature versés aux salariés.

€	Montant
<b>Nature, montant et traitement des charges</b>	
Avantages en nature versés aux salariés	68 964
Refacturation services	21 558
Indemnités COVID-19	45 202
Autres indemnités	1 333
<b>Total</b>	<b>137 057</b>

## **6. Engagements hors bilan**

### 6.1 Engagements donnés hors bilan

€	30-juin-21
Engagements de crédit-bail (1)	524 159
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	305 695
Autres engagements donnés	0
Effets escomptés non échus	0
<b>Total</b>	<b>829 854</b>

(1) Il s'agit des véhicules de tourisme et matériel informatique.

Détail : BNP Paribas (matériel informatique) : 50 150 €  
Lexus France Financement (5 véhicules) : 356 226 €  
Toyota France Financement (1 véhicule) : 117 783 €

### 6.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### 6.3 Effectif moyen

	<u>Personnel salarié</u>
Cadres	50,94
Employés, Techniciens & Agents de maîtrise	4,28
Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>55,22</b>

#### **6.4 Liste des filiales et participations**

Néant.

#### **6.5 Crédit d'Impôt Recherche et Innovation**

Le total des investissements de Recherche et Développement réalisés sur l'exercice s'élève à 773 902 €. Ces investissements sont éligibles au titre du Crédit d'Impôt Recherche et Innovation. Pour l'exercice clos au 30 juin 2021, l'effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche et Innovation de 101 443 €.

## Informations concernant les entreprises liées

### ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>Total immobilisations</b>	0		
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	25 870		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Total créances</b>	25 870		
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	0		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total dettes</b>	0		

Il n'existe pas de transaction significative avec des parties liées conclues à des conditions anormales de marché.

Tableau de variation des flux de trésorerie
---

### Tableau des flux de trésorerie

	2019-2020	2020-2021
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u></b>		
Résultat net	136 213	206 045
- +/- amortissements et provisions (hors actif circulant)	770 912	797 169
- plus values de cessions nettes d'impôts	-98 175	-91 769
- transfert de charges au compte de charges à répartir	-34 850	
+ quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	100 606	5 267
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>874 706</b>	<b>916 712</b>
- Variation des stocks	-1 099	3 367
- Variation des créances	-176 256	-809 790
+ Variation des dettes	156 313	710 712
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-21 042</b>	<b>-95 711</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>853 664</b>	<b>821 001</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u></b>		
- Acquisitions d'immobilisations	-772 239	-685 018
+ Cessions d'immobilisations	98 745	91 769
+ Réduction d'immobilisations financières		
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations		
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-673 494</b>	<b>-593 249</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u></b>		
- Distribution de dividendes	0	0
+ Avance COFACE	0	0
+ Emission nouveaux emprunts	0	0
- Remboursement avance de trésorerie HD SAS	0	0
- Remboursement d'emprunt	-39 288	-127 873
+ Subventions d'investissement reçues	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-39 288</b>	<b>-127 873</b>
<b>Variation de trésorerie de l'exercice</b>	<b>140 881</b>	<b>99 879</b>
Trésorerie à l'ouverture	1 937 847	2 078 728
Trésorerie à la clôture	2 078 728	2 178 607
Variation de trésorerie	140 881	99 879

## Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	501 342	501 342	501 342	501 342	501 342
Nombre d'actions ordinaires	835 570	835 570	835 570	835 570	835 570
Nombre d'actions à dividendes prioritaire					
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffre d'affaires (HT)	6 230 618	6 309 107	6 603 696	6 787 166	7 488 399
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et aux provisions	750 310	781 674	809 036	751 275	751 275
Impôts sur les bénéficiaires	37 480	-23 875	-9 442	908	55 284
Participation des salariés	59 909	25 744	31 676	49 537	88 801
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et aux provisions	247 318	113 373	116 773	136 213	206 045
Résultat distribué	néant	néant	néant	néant	néant
<b>Résultat par action</b>					
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,78	0,93	0,94	0,84	1,15
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et aux provisions	0,30	0,14	0,14	0,16	0,25
Dividende attribué	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	53	50	49	55	56
Montant de la masse salariale	2 838 996	2 665 843	2 809 801	2 917 338	3 230 434
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc.oeuvres)	1 195 384	1 130 844	1 202 899	1 256 251	1 394 181

**HOLY-DIS**

**Société Anonyme au capital de 501.342 euros**

Siège social : 14, rue de Mantes – 92700 COLOMBES  
348 366 535 R.C.S. NANTERRE

---

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 10 DECEMBRE 2021**

---

**ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE ORDINAIRE**

Le 10 Décembre 2021, à 10 Heures, MM. les Actionnaires de la société HOLY-DIS, société anonyme au capital de 501.342 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée de tous les Actionnaires présents, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Le Bureau est ensuite constitué :

Monsieur Bruno DELHAYE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Il appelle comme scrutateurs les Actionnaires qui détiennent le plus grand nombre de voix parmi le collège et parmi les personnes présents qui assistent à la séance, lesquels acceptent :

- M. Patrick CHASSAGNE
- Mlle. Arev SILHALI

Le Comité Social et Économique n'a pas été convoqué car les membres élus ont démissionné et à date ne font plus partie de l'effectif de la société.

Monsieur Pierre DRAGOMIR est désigné comme secrétaire de l'Assemblée.

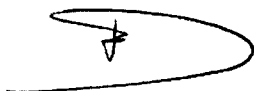
M. le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau, que les Actionnaires présents ou représentés possèdent 715.660 actions, que les actionnaires ayant donné pouvoir au président de l'Assemblée Générale possèdent 2.736 actions, et que les votes par correspondance représentent 1.373 actions soit au total 719.769 actions sur les 835.570 actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée Générale à caractère ordinaire réunissant plus du cinquième du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;

RFC





AD

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des dites conventions ainsi que des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités ;
- Questions diverses.

M. le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et généralement tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux Actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée, et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est alors donnée du rapport de gestion du Conseil d'Administration auquel est joint le rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par les dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, et des rapports du Commissaire aux Comptes.

M. le Président déclare la discussion ouverte.

M. le Président présente une synthèse du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration ainsi que les résultats et éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices comptables, documents auxquels il ajoute des commentaires.

M. le Président présente également le Rapport du Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels en y ajoutant des commentaires sur les travaux de contrôle qui ont été conduits à la clôture de l'exercice comptable.

Personne ne demandant plus la parole, M. le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

### **RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**PREMIERE RESOLUTION** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, du rapport joint du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de deux cent six mille quarante cinq euros (206 045 €).

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés, s'élevant à 84.261 euros et l'impôt correspondant.

#### Résultat des votes

Voix pour : 718 396

Voix contre : 0

Abstentions : 1 373

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (soit 718.396 voix).

**DEUXIEME RESOLUTION** : Le Président rappelle les conventions antérieures qui se poursuivent actuellement ainsi que les nouvelles conventions conclues durant l'exercice et dont il a donné régulièrement connaissance au Commissaire aux comptes.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les dispositions de l'Article L. 225-38 du Code de Commerce, approuve successivement dans les conditions de l'article L.225-40 du Code de commerce, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Résultat des votes**

Voix pour : 718 396

Voix contre : 0

Abstentions : 1 373

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (soit 718.396 voix).

**TROISIEME RESOLUTION** : L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

**Résultat des votes**

Voix pour : 718 396

Voix contre : 0

Abstentions : 1 373

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (soit 718.396 voix).

**QUATRIEME RESOLUTION** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, constatant que les bénéfices de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élèvent à la somme de 206 045 euros et que le report à nouveau antérieur bénéficiaire s'élève à 1 092 687 euros, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice au compte report à nouveau qui évolue ainsi au solde positif d'un million quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-sept euros (1 298 733 €) :

Bénéfice de l'exercice	206 045 euros
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	1 092 687 euros
	<hr/> <hr/>
Report à nouveau	1 298 733 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

**Résultat des votes**

Voix pour : 718 396

Voix contre : 0

Abstentions : 1 373

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (soit 718.396 voix).

**CINQUIEME RESOLUTION:** L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

**Résultat des votes**

Voix pour : 718 396

Voix contre : 0

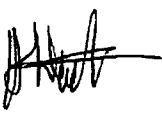
Abstentions : 1 373

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (soit 718.396 voix).

Suivent des échanges à propos des perspectives d'évolution de la société sur ses marchés ainsi que sur les opportunités de croissance vers de nouveaux marchés tant techniques qu'à l'export. Le président répond aux questions concernant la crise sanitaire et aux conséquences liées à la pandémie Covid-19 et aux questions liées au changement de l'ERP.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 Heures 55.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Bureau.

  
Chancy -  
Les Scrutateurs

  
Le Président

Le Secrétaire



**HOLY-DIS**  
**Société anonyme au capital de 501.342 euros**  
**Siège social : 14-30, rue de Mantes, 92700 Colombes**  
**348 366 535 R.C.S. Nanterre**

-----

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION**  
**DES TRAVAUX DU CONSEIL**  
**ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**  
ART.L.225-37 al.6 du Code de commerce

-----

## **1. Les objectifs du contrôle interne au sein de l'entreprise**

Le présent rapport a été préparé, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce de façon à présenter aux actionnaires les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Pour la Société HOLY-DIS dont l'actionnaire principal est la SAS HOLY-DIS HOLDING, le contrôle interne a pour but :

- d'évaluer les risques (risque stratégique, risque de fonctionnement) afin de permettre la prise de décision permettant d'en limiter la portée,
- de contrôler les comptes et les résultats, et fiabiliser les informations financières,
- de s'assurer de la conformité aux Lois et aux réglementations en vigueur,
- de faire progresser l'efficacité des mesures prises pour protéger les intérêts de l'entreprise.

## **2. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil**

### **2.1 - Structure juridique**

HOLY-DIS est une Société Anonyme à Conseil d'Administration.

### **2.2 - Conseil d'Administration**

#### *Nomination des Administrateurs*

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de 5 membres. Chaque membre est nommé par Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Les Administrateurs sont nommés pour une durée de six exercices. Le Conseil d'Administration



nomme parmi ses membres, un Président qui doit être une personne physique. Il fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur.

#### *Délibérations du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire sur convocation du Président et examine toute question inscrite à l'ordre du jour par le Président ou le Conseil statuant à la majorité simple. La présence de la moitié au moins des membres en fonction est nécessaire pour la validité des délibérations. Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signées du Président et d'au moins un Administrateur.

Le Conseil d'Administration s'est réuni une fois entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021.

Un procès-verbal de chaque réunion est établi par le secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le Registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un Administrateur.

#### *Pouvoirs du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque Administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Le Conseil peut conférer à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qu'il tient de la loi et des statuts. Les cautions, avais et garanties donnés par la société font obligatoirement l'objet d'une autorisation du Conseil en application de l'article 89 du Décret du 23 mars 1967. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

### 2.3 - Structure organisationnelle : les acteurs du contrôle interne

La Direction Générale de l'entreprise est assurée par le Président, qui intervient à différents niveaux :

- Il assure la direction opérationnelle de la Société,
- Il veille en permanence à l'organisation de l'entreprise,
- Il veille à l'organisation du pilotage de l'entreprise,
- Il s'assure du contrôle de gestion.

Le Président intervient dans les travaux du Conseil d'Administration :

- Il arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise,
- Il organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration,
- Il s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission,
- Il s'assure que le représentant du personnel soit régulièrement convoqué et dispose des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission.



Depuis Janvier 2014, le Comité de Direction se réduit à un Comité de Contrôle et de suivi mensuel des comptes, de suivi budgétaire et des KPI (Key Point of Information) composé du Président-Directeur Général et du Responsable Administratif et Financier / Comptable de la société.

Depuis octobre 2009, un Comité Opérationnel Permanent mensuel a été mis en place. Il est composé, en plus du Président-Directeur Général, des responsables de services en charge du pilotage intermédiaire ou transversal de la Société et de sa filiale belge, à savoir :

- Responsable du Développement des Ventes Internationales
- Responsable du Développement des Ventes France
- Responsable Architecture et Développement
- Responsable des Services
- Responsable Service Projets
- Responsable Partenaires
- Responsable Marketing Produit et Marketing Opérationnel
- Responsable Administratif et Financier / Comptable
- Responsable Juridique
- Responsable Systèmes d'Information et Services Généraux

#### 2.4 - Contrôles externes

Les contrôles externes concernant les aspects comptables et financiers sont effectués par le Commissaire aux comptes.

Une réunion annuelle entre le Président-Directeur Général et le Commissaire aux comptes a lieu pour l'étude des recommandations faites par lui après examen des comptes de la société. Les éventuelles remarques significatives sont alors intégrées dans l'établissement des comptes annuels définitifs.

Le Commissaire aux comptes est convoqué à toutes les séances du Conseil d'Administration qui examine ou arrête les comptes annuels ou intermédiaires. Il a pour mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

La société n'est dotée que d'un Commissaire aux comptes titulaire à savoir la Société ERNST & YOUNG et Autres. La société recourt, par ailleurs, aux services du Commissaire aux Comptes dans la limite de la réglementation, pour des interventions ponctuelles nécessitant leur expertise.



### **3. Les procédures de contrôle interne mises en place par la société**

#### **3.1 - Procédures de contrôle relatives à la réalisation et à l'optimisation des opérations**

- **Aspects généraux :**

Les pièces comptables sont centralisées dans les locaux de la Société.  
L'intégralité des pièces comptables est visée par le Président après que le personnel administratif ait contrôlé les pièces (notamment factures et commandes internes conformes aux budgets).

L'ensemble des procédures qui concourent à l'élaboration et au traitement de l'information financière est décrit ci-dessous et est regroupé par processus.

- **Processus Ventes/Clients :**

La mission commerciale est dévolue aux Responsables Commerciaux qui négocient les marchés avec le concours éventuel du Président sur quelques grands comptes ainsi que la vérification du respect de nos grilles tarifaires et remises éventuelles.

- **Processus Achats/Fournisseurs :**

Ces opérations sont traitées par les différents responsables de services puis approuvées par le Président en fonction d'une prévision budgétaire et de commandes internes concordantes.

- **Processus Trésorerie :**

Ces opérations sont comptabilisées par le service administratif et financier et vérifiées ou avalidées par le Président.

- **Processus Personnel :**

Les opérations de recrutement ou organisation sont traitées par les responsables de services en relation avec le Président en fonction de précisions budgétaires et de d'adéquation des ressources aux ratios de SIG définis par les situations antérieures et budgets. La paye est supervisée par le Responsable Administratif et Financier / Comptable sur la base d'un service Web ASP (Nibelis.com).

- **Pilotage du contrôle :**

Le Président assure le suivi des recommandations des organes de contrôle externe.

#### **3.2 - Délégations de pouvoirs**

Le Président a délégué à Monsieur CHASSAGNE la signature sur les comptes bancaires de la société (SOCIETE GENERALE) leur permettant de faire fonctionner l'entreprise en l'absence du Président, sur présentation de pièces comptables ou d'engagements comptables préalablement visés par le Président, présentés par le Responsable Administratif et Financier / Comptable.

#### **3.3 - Mise en place de procédures internes de contrôle et d'autorisation au sein du Groupe**

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées sur tout sujet méritant une intervention ponctuelle.

Au niveau des filiales existantes, le contrôle interne est effectué au moyen de méthodes adéquates définies par le Président de la SA Holy-Dis et le responsable de la société concernée. Elle suit notamment des procédures d'autorisations, en particulier d'investissements, de choix des partenaires ou de rémunérations.



### 3.4 - Procédures de contrôle relatives à la fiabilité des informations financières

#### - Organisation de la comptabilité

La comptabilité est saisie sur site et le Responsable Administratif et Financier / Comptable procède :

- d'une part à une revue des comptes en cours d'exercice,
- d'autre part à l'établissement d'une situation mensuelle, puis des comptes annuels.

Le recensement systématique des engagements hors bilan est opéré sous contrôle du Commissaire aux comptes.

La société organise des réunions d'analyse et d'évaluation sur tout sujet méritant une intervention intellectuelle.

#### - Tenue du secrétariat Juridique

Le secrétariat juridique est tenu par le Responsable Administratif et Financier / Comptable.

### **4. Adéquation des procédures par rapport aux risques**

La société a entrepris avec son Directeur Administratif et Financier et son Directeur de Projets en charge de la qualité la mise en œuvre des procédures énumérées ci-dessus en vue de leur intégration à l'ERP AKUITEO en fonctionnement depuis le 1er juillet 2020.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.



LE PRESIDENT

**HOLY-DIS**  
**Société anonyme au capital de 501.342 euros**  
**Siège social : 14-30, rue de Mantes, 92700 Colombes**  
**348 366 535 R.C.S. Nanterre**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration**  
**à l'Assemblée Générale du 10 décembre 2021**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021, d'une durée de douze mois.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**Activité de notre Société**

L'exercice social de notre Société, clos le 30 juin 2021, d'une durée de douze mois, a été marqué par une augmentation de notre activité (augmentation du chiffre d'affaires de 10.33 %) et une augmentation de notre rentabilité : l'EBE est passé de 12.20 % à 12.40 % du chiffre d'affaires de l'exercice. Cette évolution est strictement organique sur ressources propres et en dehors de tout recours à des ressources externes en capitaux ou en dettes (R&D interne activée et amortie) avec sur cet exercice une amplification de la R&D.

Le chiffre d'affaires reflète la tenue de notre part de marché "verticale" historique aussi bien en planification optimisée full Web qu'en gestion de temps et en planification optimisée "ligne Windows". Malgré la faible diminution de 8,07% de nos maintenances liée à la croissance du mode SaaS sur notre parc client installé, la distribution de produits en mode SaaS en forte progression de 75.88% sur de nouveaux marchés confirme une réelle croissance de fond de notre part de marché en termes de nouveaux de clients.

Notre rentabilité d'exploitation en terme de valeur ajoutée (76.10% du chiffre d'affaires), continue à refléter notre maîtrise des coûts directs ou de sous-traitance et alimente notre stratégie très active d'investissement (en RH de production essentiellement) de la quasi-totalité des ressources dégagées par l'exploitation dans une politique d'innovation technologique destinée à consolider et à augmenter à terme notre leadership fonctionnel et technologique dans le domaine SIRH en général, la



planification optimisée des RH en milieu hyper-contraint restant notre cœur de métier avec la gestion du temps de travail.

Le chiffre d'affaires net de notre Société s'élève au 30 juin 2021 à 7.488.399 € contre 6.787.166 € au 30 juin 2020.

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

- un résultat d'exploitation bénéficiaire de 165.299 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 171.713 € au 30 juin 2020,
- un résultat financier déficitaire de 1.449 € contre un résultat bénéficiaire de 209.790 € au 30 juin 2020 ;
- un résultat courant avant impôts de 163.850 € contre 381.504 € au 30 juin 2020 ;
- un résultat exceptionnel bénéficiaire de 186.280 € contre un résultat exceptionnel déficitaire de 194.845 € au 30 juin 2020.
- le résultat net ressort bénéficiaire de 206.045 € contre un bénéfice de 136.213 € au 30 juin 2020, y compris une provision pour la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 88.801 €.

Au 30 juin 2021, le total général du bilan de la Société s'élevait à 6.597.458 € contre 5.808.574 € au 30 juin 2020.

#### **Evolution des affaires** (art L.225-100 du Code de commerce)

La société Holy-Dis SA a souscrit en 2012 un contrat d'assurance prospection auprès de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur. La zone géographique garantie comprend le Brésil. Coface gère, pour le compte et avec la garantie de l'Etat, des garanties publiques pour soutenir les exportations et les investissements réalisés par Holy-Dis. Au global, 95 135.51 € ont été attribués à la société. La société a procédé à la liquidation du dernier exercice d'amortissement qui concernait le dossier d'assurance prospection Brésil, le solde des indemnités provisionnelles de 94 510.83 euros qui nous a été versé antérieurement a été transférés dans les comptes de produits exceptionnels.

La société a souscrit en 2016 un emprunt auprès de la BNP PARIBAS sur une durée de 9 ans et pour un montant initial de de 85 000 € et en 2017 un emprunt auprès de la Société Générale sur une durée de 5 ans et pour un montant initial de de 180 000 €. Les deux emprunts ont été contractés pour financer les travaux de rénovation de nos locaux. En cours d'exercice notre société a remboursé un montant de 33 288,09 € sur le principal et a réglé 648.54 € d'intérêts.

Au 30 juin 2021 le montant restant dû en principal est de 99 317.13 €.

La société ne recourt à aucune mobilisation de créance ou relais de trésorerie à court terme.



Le rapport entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement est maîtrisé et optimisé au profit de la trésorerie structurelle de la société et de la consolidation de ses fonds propres.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des capitaux propres et des dettes :

	30/06/2020	30/06/2021
Capitaux propres	1.644.164 €	1.850.209 €
Dettes	4.129.910 €	4.712.749 €

### DETAILS

Nature des dettes	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Emprunts & dettes auprès d'établissements de crédit	132.605€	99.317€
Emprunts & dettes financières	94.625 €	39.00 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82.519 €	44.163 €
Fournisseurs et comptes rattachés	299.080 €	389.589 €
Dettes fiscales et sociales	1.676.008 €	2.361.754 €
Autres dettes	2.274 €	9.678 €
Produits constatés d'avance	1.842.799 €	1.808.209 €
<b>TOTAL</b>	<b>4.129.910 €</b>	<b>4.712.749 €</b>

Nos dettes reflètent la parfaite maîtrise de nos comptes fournisseurs (et donc de nos achats) ou sociaux (donc de nos coûts RH).

### Endettement (art. L.225-100 al3 du Code de commerce)

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du «taux d'endettement», (rapport entre emprunts et dettes assimilées et ressources propres).

	30/06/2020	30/06/2021
Capitaux propres	1.644.164 €	1.850.209 €
Emprunts et dettes	227 229 €	99 356 €
Taux d'endettement	13,82%	5,37%

## Informations relatives aux délais de paiement Fournisseurs et Clients

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, les informations relatives aux délais de paiement clients sont les suivantes :

Article D 441-I-1*						
Factures émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	291					589
Montant total de factures concernées TTC en €	773 694	110 818	70 546	73 946	1 034 670	1 289 979
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	8,90%	1,28%	0,81%	0,85%	11,91%	14,84%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances ou non comptabilisées</b>						
Montant total de factures exclues	353 872					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - article L 443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours nets					
	Délais légaux : 60 jours nets					

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs sont les suivantes :

Article D 441-I-2*						
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	128					12
Montant total de factures concernées TTC en €	156 527	2 730	-4 801	0	-44 312	-46 384
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	6,09%	0,11%	-0,19%	0,00%	-1,73%	-1,81%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Montant total de factures exclues	0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal) article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Fin de mois 45 jours					
	Délais légaux : Fin de mois 45 jours					

## **Autres faits marquants de l'exercice**

### **1.1 Remplacement ERP**

La société a entrepris en juillet 2019 la mise en œuvre des procédures concernant le remplacement de notre l'ERP DIVALTO en fonctionnement depuis le 1er juillet 2006.

Cet ERP a été remplacé au 1er juillet 2020 par l'ERP AKUITEO en service SaaS plus adapté au métier d'éditeur de logiciel et services.

### **1.2 Conséquences de la pandémie de Covid-19**

#### **1.2.1 Impacts sur les activités de la société :**

La pandémie du Covid-19 et les mesures de confinement décidées, notamment par le gouvernement français, n'ont pas entraîné une diminution de l'activité de la société. Tout en gardant comme priorité la santé et la sécurité des salariés, sous-traitants et clients, tous les métiers de notre société ont maintenu leurs activités et ont mis en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts de la crise sur la rentabilité. En raison de la reprise totale de l'activité et du rattrapage des retards subis sur l'exercice 2019-2020 liées à la crise du Covid-19, notre société a pu réaliser une forte croissance, croissance qui était prévue compte tenu de l'entrée en service de nos nouveaux développements.

#### **1.2.2 Autres impacts financiers**

Le résultat opérationnel courant n'a pas été affecté par la crise du Covid-19. Nous avons réduit d'une façon générale nos dépenses d'exploitation, les frais de déplacements ainsi que les coûts fixes de personnel (collaborateurs en activité partielle ou non occupés, nets le cas échéant d'indemnités par l'État à la suite des mesures prises par la société pour assurer la sécurité des collaborateurs face au risque sanitaire).

#### **1.2.3 Le dispositif chômage partiel**

Pendant cette période de nombreuses entreprises ont mis en place des mesures de chômage partiel. À ce titre notre société a sollicité une prise en charge d'une partie des rémunérations de l'activité partielle de nos salariés par l'État pour un montant total de 29 571€ et a maintenu les rémunérations nettes de tous nos salariés concernés à hauteur de 100%.

Son traitement comptable s'opère comme suit :

L'indemnité de chômage partiel versée par l'entreprise à son salarié a été comptabilisée en charge (compte n° 6411000 « Rémunérations du personnel ») ;

L'allocation reçue de l'État sera comptabilisée en déduction de cette charge.



#### **1.2.4 Le prêt garanti par l'État (PGE)**

Notre société n'a pas fait appel aux prêts garantis par l'Etat.

#### **1.2.5 Les reports de paiements**

Notre société a décidé de ne pas reporter le paiement des acomptes d'impôts sur les sociétés ni les cotisations aux organismes sociaux.

#### **Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Les coûts salariaux et sociaux d'ingénieurs et de spécialistes de haut niveau sont toujours très élevés et en croissance, leur recrutement toujours aussi difficile en environnement de plein emploi et de carences fortes sur ce secteur, les diverses obligations administratives sont toujours autant disproportionnées de la taille de la société, les temps de travail légaux français ne nous assurent pas une pleine compétitivité par rapport à nos concurrents qui utilisent massivement des capacités offshore.

Afin d'accélérer sa production en matière de composants logiciels non stratégiques, la société a donc recours à une sous-traitance de développement spécifique à ces composants dans l'Union Européenne.

#### **Recherche et Développement**

Notre société, dont l'activité porte essentiellement sur le développement, continue de concentrer ses efforts de recherche sur les projets liés à l'amélioration permanente de son expertise reconnue en matière de SIRH ainsi que de gestion des temps et de planification optimisée des ressources humaine.

Un montant de 667.743 € a été porté en immobilisation dans la catégorie du développement. Le total des investissements de R&D réalisés sur l'exercice s'élève ainsi à 773 902 €. Ces investissements sont éligibles au titre du Crédit d'Impôt Recherche<sup>2</sup>. Cet effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche et Innovation de 101 443 €.

En parallèle, la charge d'amortissements sur les immobilisations incorporelles comptabilisée sur l'exercice s'élève à 702.160 €.

#### **Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant.

---

<sup>2</sup> Les activités retenues dans l'assiette du CIR correspondent à la définition internationale des travaux de R&D qui a été établie par le Manuel de Frascati dans le cadre de l'OCDE. Pour être éligible au titre du CIR, la création ou l'amélioration d'un produit, d'un procédé, d'un processus, d'un programme ou d'un équipement doit présenter une originalité ou une amélioration substantielle ne résultant pas d'une simple utilisation de l'état des techniques existantes.



### **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société maintien des objectifs pour 2021-2022 prudentiels de croissance d'environ 4 à 10%. La modernisation permanente des modes de vente et produits, malgré de très fortes pressions concurrentielles sur les prix, assure une croissance régulière de son chiffre d'affaires pour son industrie de référence et son positionnement qui demeure "de niche".

Dans cet environnement, nos objectifs sur les exercices à venir, clôturés de juin 2022 à juin 2025 devraient assurer une croissance du chiffre d'affaires sur une tendance annuelle identique à celle constatée sur cet exercice, un maintien de notre compétitivité, une consolidation continue de nos fonds propres et de notre trésorerie mais aussi un maintien de l'effort de R&D à son niveau actuel.

### **Prise de participation**

Aucune prise de participation n'est intervenue durant l'exercice clos le 30 juin 2021.

### **Cession de participation**

Néant.

### **Filiales et participations**

Néant.

### **Conséquences sociales de l'activité de la société**

Notre société maintient une politique RH adaptée à notre potentiel de croissance avéré et de maintien ou adaptation des effectifs dédiés à la R&D, au marketing produit et au service client, hors turnover normal ou occasionnel des services.

### **Facteur de risques**

Notre Société n'ayant pas de dette en devises et n'utilisant pas de produits dérivés, n'est pas soumise à des risques financiers particuliers.

Notre Société n'est en outre pas présente, ni ne développe d'activités dans des pays à régime ou économie instables.

Notre société est propriétaire de toutes les marques et brevets de ses dénominations commerciales ou produits en exploitation et maintient une veille et une démonstration d'usage actives conformes aux modifications récentes du droit et des jurisprudences sur le sujet.



Par ailleurs, la société n'est pas engagée dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire. Enfin, la dette de la société est majoritairement à taux fixe ou capé.

### **Evolution du cours (rappel historique pour mémoire)**

Le 17 janvier 2001, les titres de notre Société ont été inscrits à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris (code Euroclear 7886). Le prix d'introduction a été fixé à 8,50 €.

Le titre qui avait régulièrement cédé du terrain face au repli généralisé des marchés pour tomber à un minimum de 0,24 € en mars 2004 valait 1,50 € fin juin 2010.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2009, notre société a accepté l'offre de radiation administrative de NYSE Euronext concernant sa cotation au marché libre. Elle est donc sortie de la cote le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

### **Actionnariat**

Au 30 juin 2021, l'actionnariat de notre Société se répartit comme suit :

	Nombre de titres	%	Droits de vote	%
HOLY-Dis Holding	715 275	85,60%	715 275	85,60%
Public	120 295	14,40%	120 295	14,40%
<b>Total</b>	<b>835 570</b>	<b>100,00%</b>	<b>835 570</b>	<b>100,00%</b>

### **Présentation des comptes de l'exercice - Proposition d'affectation du résultat**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 206.045 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir d'affecter l'intégralité du bénéfice au compte report à nouveau qui évolue ainsi au solde positif d'un million quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-sept euros (1 298 732 €) :

Bénéfice de l'exercice	206 045 euros
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	1 092 687 euros
	<hr/> <hr/>
Report à nouveau	1 298 733 euros



### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Nous vous demandons de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 84.261 € ainsi que l'impôt correspondant conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts.

### **Tableau des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, vous trouverez en annexe aux présentes le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **Tableau des délégations**

Est joint au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L.225-100, alinéa 7, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit code. Il indique notamment qu'il n'y a aucune délégation en cours au 30 juin 2021.

### **Actionnariat des salariés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la participation des salariés au capital de notre Société selon la définition dudit article, au dernier jour de l'exercice, soit le 30 juin 2021, était de 0 % du capital de notre Société.

Nous vous informons également, conformément aux dispositions de l'article 225-211 du Code de commerce, que la société n'a opéré aucune acquisition d'actions en vue de les attribuer aux salariés dans le cadre de l'intéressement, n'a consenti aucune option d'achat et n'a attribué aucune action gratuite aux salariés ou aux dirigeants. La société n'a pas mis en place de plan stock options.



**Opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres (Art. L.621-18-2 du Code monétaire et financier)**

Conformément au dit article, nous vous informons que la société Holy-Dis Holding, actionnaire majoritaire de la société, a maintenu sa participation dans la société au cours de l'exercice à 85,6% et que le Président détient à titre personnel 384 titres libérés par un ancien actionnaire.

**Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce**

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées par les dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce, régulièrement autorisées par votre conseil au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes en a été informé pour l'établissement du rapport spécial.

**Conventions visées à l'article L 225-39 du Code de commerce**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales et ayant été significatives pour une des parties en raison de leur objet ou de leurs implications financières, a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

**Structure du capital social**

Au 30 juin 2021, le capital social de notre Société s'élevait à 501.342 €, divisé en 835 570 actions d'une valeur nominale de 0,60 € chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

La Société n'a émis aucun emprunt obligataire.

**Mandats des Commissaires aux comptes**

L'Assemblée Générale du 8 décembre 2017 a approuvé l'attribution du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire au cabinet ERNST & YOUNG et Autres (438 476 913 R.C.S. NANTERRE) pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.

**Information sur les administrateurs de la société**

Conformément aux dispositions résultant de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des administrateurs de notre Société dans toute société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 :



- Monsieur Bruno DELHAYE, Président et Directeur Général de la Société HOLY-DIS SA est également :  
Président de la SAS HOLY-DIS HOLDING
- Monsieur Patrick CHASSAGNE, Représentant permanent de la société HOLY DIS HOLDING SAS, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA est également :  
Gérant de la société INDEX SARL, Directeur Général de La Grande Boulangerie de Paris
- Monsieur J-C ORDONNEAU, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA :  
est également :  
Gérant de la société FMA
- Madame Annie DELHAYE, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA est également : Administrateur de la société HOLY-DIS HOLDING SAS.
- Monsieur Pierre DRAGOMIR, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA :  
NEANT

Vous allez, par ailleurs, entendre la lecture du rapport établi par le Président de votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Votre conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.



---

Monsieur Bruno DELHAYE  
Président du Conseil d'Administration

**"HOLY-DIS SA"**

Société anonyme au capital de 501. 342 euros

Siege social : 14, rue DE MANTES  
92700 COLOMBES

348 366 535 R.C.S NANTERRE

---

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021 SOUMISE A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDIANIRE DU 10 DECEMBRE 2021**

---

**PROPOSITION D'AFFECTATION :**

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à deux cent six mille quarante-cinq euros (206 045) euros de la manière suivante :

Bénéfice net .....	206.045 €
+ le « Report à nouveau » .....	1.092.687 €
<b>le solde « Report à nouveau ».....</b>	<b>1.298.733 €</b>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 850 209.10 euros en fin d'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

**Pour extrait certifié conforme**

**Le Président**



**"HOLY-DIS SA"**

Société anonyme au capital de 501. 342 euros

Siege social : 14, rue DE MANTES  
92700 COLOMBES

**348 366 535 R.C.S NANTERRE**

---

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021 VOTEE PAR  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDIANIRE DU 10 DECEMBRE 2021**

---

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président, et décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice social clos le **30 juin 2021**, ressortant à un **bénéfice** net de **DEUX CENT SIX MILLE QUARANTE CINQ (206 045) euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	206.045 euros
Report à nouveau antérieur bénéficiaire....	1.092.687 euros
	=====
Report à nouveau .....	1.298.733 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 850 209.10 euros en fin d'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

**Pour extrait certifié conforme**

**Le Président**



**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE NANTERRE  
4, rue Pablo Neruda  
92020 NANTERRE CEDEX**

**Colombes, le 24 janvier 2022**

**Objet : Dépôt des comptes exercice clos au 30 juin 2021**

**Société : HOLY-DIS SA**

**R.C.S. NANTERRE : 348 366 535**

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre société ayant approuvé les comptes de notre exercice clos le **30 JUIN 2021**, nous vous remettons, sous ce pli, en double exemplaire, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion,
- le rapport des commissaires aux comptes,
- le procès-verbal de l'assemblée,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée,
- la résolution d'affectation du résultat votée par l'Assemblée.

Vous trouverez également ci-joint, en règlement des frais, un chèque libelle à l'ordre d'un montant de 45.73 euros.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le récépissé de dépôt y relatif dès que possible.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Pierre DRAGOMIR**

**Responsable Administratif et Financier**

*Holy* · **Dis**

Immeuble "Le Charlebourg"  
14-30, rue de Mantes  
92711 COLOMBES Cedex  
Tél. 33 (0)1 55 66 89 89  
Fax 33 (0)1 55 66 89 90  
Siret : 348 366 535 00030

Immeuble "le Charlebourg"  
14-30, rue de Mantes  
92711 Colombes Cedex - France

Tél. : + 33 (0) 1 55 66 89 89 - Fax : + 33 (0) 1 55 66 89 90 - [www.holydis.com](http://www.holydis.com)